

→ VOL DE NUIT

**Chauves-souris
à l'étude P13**

→ JEU WANTED

**Gangsters
en ville P16**

→ COURSE À PIED

**25 mai, prêts
pour les 10 km P32**



N°174 - 16/31 MAI 07

Brive

LE MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS DE BRIVE-LA-GAILLARDE

MAGAZINE

www.brive.fr



Un cœur à vivre

→ En page 19

La victoire doit être généreuse

Voilà, c'est fait. La France a massivement voté montrant la solidité de notre démocratie et de nos institutions.

La France a choisi très clairement son nouveau Président pour les cinq prochaines années. Ce constat et ce résultat s'imposent à chaque Française et chaque Français, comme au monde entier.

Comme toujours la joie des uns est balancée par la tristesse des autres. Dans ce jeu d'ombre et de lumière, le ressenti de notre jeunesse doit être particulièrement pris en compte car c'est d'elle que doit venir l'envie de travailler ensemble pour que la France lui donne le maximum d'atouts pour bâtir son avenir. Si je partage la joie de celles et de ceux qui ont soutenu le nouveau Président de la République dans sa longue et difficile campagne, j'ai aussi une pensée pour celles et ceux qui ont voté pour la candidate socialiste. Pour avoir connu en 1988 cette situation, je comprends leur déception. Mais aujourd'hui, le plus important à mes yeux reste le message du nouveau Président de la République pour une France tolérante, apaisée et rassemblée. Il a indiqué qu'il

souhaitait que la Victoire soit généreuse. Quels que soient nos mandats et nos responsabilités, nous devons relayer cette attitude dans nos territoires et nos cités. Le rassemblement étant inscrit dans les gènes du Gaullisme,



je continuerai inlassablement à chercher ce qui rassemble et à corriger ce qui divise.

Bonne chance, Monsieur le Président de la République. Bonne chance à la France, et gardons Brive en Tête.

Bernard Murat
Maire de Brive-la-Gaillarde
Sénateur de la Corrèze,
Président de la Communauté d'agglomération

Actualité

LE DR JEAN-LOUIS WUYTS PASSE LA MAIN

C'est lors de la récente assemblée générale du Comité départemental de la Ligue contre le cancer que le Dr Jean-Louis Wuyts a passé la main de la présidence au terme de trois mandats successifs à la tête du Comité départemental. Bernard Murat a tenu à « saluer le formidable travail des équipes contre le terrible fléau du cancer » et surtout à rendre un hommage appuyé à son ami, le Dr Wuyts, rappelant que « chacun connaît l'action qui a été menée à la tête du Comité départemental de la Ligue, devenu sous son impulsion le plus dynamique de France » et soulignant particulièrement « tout le plaisir que j'ai eu à travailler avec lui pour faire naître, avec d'autres, puis faire avancer, un projet qui nous tenait tous les deux à coeur : le Centre corrézien de cancérologie. »



Clin d'œil

SUCCÈS POUR LA FÊTE DU PRINTEMPS

La douzième Fête du printemps organisée par la Ville de Brive avec la Chambre d'agriculture de la Corrèze a connu cette année encore un vif succès que l'affluence des amoureux des jardins et des fleurs n'a pas démenti. Cette édition était placée sous le signe du développement durable avec des recommandations et des conseils en matière de plantations économes en consommation d'eau et sur l'utilisation d'engrais naturels.



SOMMAIRE

Tout ce qui bouge à Brive, les temps forts de l'actualité de la quinzaine...

→ LA QUINZAINE



Un tandem pour le vélo

La Fête du vélo et Trial party font tandem, les **2 et 3 juin**, place Thiers. Tous en selle. **P 9**



Les chauves-souris à l'étude

Le GMHL vient étudier une chauve-souris qui hiberne au **gouffre de La Fage**. Sorties nocturnes. **P 13**

→ LA VILLE ET VOUS

En piste pour le jeu Wanted

Des Brivistes ont inventé un jeu grandeur ville avec l'humour décalé des **Tontons flingueurs**. **P 16**



Redynamiser le centre

Le point sur le projet de redynamisation du centre-ville, **un an après** son lancement. **P 19**



→ A NOTER



Camille en diva de Sédières

La chanteuse Camille en **tête d'affiche** du programme de musiques actuelles de Sédières. **P 28**



« Courir à Brive » très populaire

Course enfants et 10 km de Brive rassemblent 2000 participants. La 15^e édition est le **25 mai**. **P 32**

→ LOGEMENT SOCIAL

Tujac : un quartier en grande mutation

Dans quelques jours, à partir du 24 mai, le quartier de Tujac entamera une **nouvelle étape** de sa transformation avec le début de la démolition des bâtiments « Les Provinces » qui seront remplacés par de nouveaux logements à taille humaine.

A l'instar des Chapélies et de Gaubre, le quartier de Tujac va poursuivre sa transformation, déjà commencée depuis 5 ans, dans le sens d'une meilleure qualité de vie pour ses habitants avec des logements modernes et à taille humaine.

UN HABITAT A TAILLE HUMAINE

C'est donc à partir du 24 mai que débutera l'opération de démolition des bâtiments « Les Provinces » situés au cœur du quartier de Tujac, soit 187 logements. C'est après une large concertation avec les familles concernées que le choix de la déconstruction a été fait au profit de leur remplacement par 110 nouveaux logements modernes et à taille humaine. « Ainsi, rappelait Jean-Pierre Tronche, président de l'Office HLM de Brive, avec la concertation locative et les rencontres de proximité, nous informons nos locataires de nos projets, nous écoutons leurs préoc-



Les 187 logements des Provinces à Tujac vont être déconstruits et remplacés par 110 logements à taille humaine. Le montant investi dans cette opération de rénovation de Tujac est estimé à 10M€.

cupations et nous leur demandons leurs attentes en amont d'un projet. Un projet partagé est souvent un projet réussi car, impliqués dès le départ, les habitants se l'approprient. Nous travaillons avec et pour eux. »

Actuellement, toutes les familles concernées ont été relogées et pourront naturellement, si elles le souhaitent, bénéficier en priorité, des nouveaux logements, une fois leur construction achevée.

La réhabilitation de Tujac a démarré il y a maintenant près de 5 ans avec la rénovation totale de plus de 180 logements entre 2002 et 2004.

Une exposition de l'Office HLM au Centre municipal Jacques Cartier à partir du 24 mai, avec la présentation des prochaines constructions dans un environnement aménagé, montrera le nouveau visage de Tujac.

Bernard Murat relève qu'« à Brive, le logement de qualité pour tous devient de plus en plus une réalité. » ●

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

DÉCOUVREZ LES OISEAUX



La ligue pour la protection des oiseaux (LPO) propose régulièrement des sorties en pleine nature pour découvrir les oiseaux de la région : dim. 27 mai, observation des oiseaux vers Chassancet, RV 8h30 à l'église du Chastang, rens : 05.55.25.76.42. Dim. 10 juin, observation des oiseaux autour de Naves, RV à 9h devant l'église de Naves, rens : 05.55.26.55.28. A noter le 23 juin, découverte de l'engoulevent. ●

PRÉVENTION ROUTIÈRE :

UN KIT PÉDAGOGIQUE SUR L'ALCOOL ET LE CANNABIS

La Prévention routière vient d'éditer un kit pédagogique intitulé « Alcool, cannabis et conduite. » Ce kit, à disposition des enseignants, est accompagné d'un espace interactif en ligne sur www.preventionroutiere.asso.fr à destination, lui, des jeunes et de leurs parents.

Le Comité de la Corrèze de la Prévention routière a déjà distribué 37 de ces kits à différents lycées et collèges du département. ●

→ COMITÉ DE QUARTIER

TRAVAUX RUE LACHAMBAUDIE

Gaz de France →

La Ville de Brive informe que jusqu'au 8 juin prochain, Gaz de France va effectuer des travaux de renouvellement



de la conduite de gaz de la rue Lachambaudie. Pendant ces travaux, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront modifiés comme suit :

stationnement interdit en fonction de l'avancement du chantier ; mise en impasse de la rue Lachambaudie au niveau du chantier et installation d'un double sens de circulation de part et d'autre du chantier. La rue Bedoch sera remise en double sens le temps du chantier.

La réfection de la chaussée et des trottoirs sera remise en état, à l'identique, par Gaz de France.

La signalisation sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux, sous le contrôle des services techniques municipaux et d'EDF/GDF. ●

*Pour tous renseignements complémentaires :
Comités de quartiers :
05.55.18.15.07.*

Juin : des quartiers en fête !

C'est devenu **une tradition** dans certains quartiers de la ville : dès les beaux jours **grands et petits préparent une journée de fête.** Rendez-vous les 2, 9 et 16 juin.

Dès que le printemps revient, les habitants de Tujac, des Chapélies, de Rivet et du Bouygue s'activent en vue de la fête à venir. C'est devenu une tradition : depuis plusieurs années, chaque quartier se met en fête le temps d'une belle journée autour d'un repas convivial partagé par toutes celles et ceux qui le souhaitent ; repas suivi de nombreuses animations pour petits et grands. A noter d'ores et déjà sur les calepins : samedi 2 juin avec dans le quartier de Tujac qui ouvre les festivités. Au menu, expositions des travaux des

ateliers du Centre Jacques Cartier puis rendez-vous à l'école Marie Curie pour le repas et la suite de la journée. Les tickets repas sont d'ores et déjà en vente au centre Jacques Cartier (5€ pour les adultes et 1€ pour les enfants). A noter, cette année, une troupe de Toulouse viendra animer les rues et convoiera les habitants vers l'école où se déroule la fête. **Autres dates à noter**



sur les agendas : samedi 9 juin pour la fête des Chapélies et samedi 16 juin pour celle de Rivet. A chaque quartier ses particularités et sa joyeuse manière de faire la fête ! ●



→ Inscriptions dans les écoles

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes pour la rentrée scolaire de septembre 2007 dans les écoles maternelles et primaires de la ville. Pour toute inscription, il faut obligatoirement se munir :

- du livret de famille
- de la taxe d'habitation ou d'une quittance de loyer
- du certificat de radiation en cas de changement d'école.

Plusieurs lieux sont ouverts :

- **Mairie de Brive**, salle Claude Fougères, 7 rue de la petite place, les lundis et vendredis de 9h à 16h45, les mardis de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45, les mercredis et jeudis de 9h à 12h.
- **Mairie annexe des Chapélies**, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- **Mairie annexe de Rivet**, du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 16h.
- **Mairie annexe de Tujac** au centre Jacques Cartier, les mardis et vendredis de 13h30 à 17h30 et les jeudis de 8h30 à 12h. ●

→ DISTINCTION

UN PORTRAITISTE DE FRANCE



Concours → Tous les 2 ans, le GNPP, Groupement national des photographes professionnels, organise le concours des Portraitistes de France. Pour concourir, chaque participant doit présenter 6 portraits et 6 photos de mariage qui sont évalués en fonction de la lumière, de la composition et de la qualité artistique. Cette année, Jean-Pierre Delair, photographe rue Gambetta, vient de décrocher le titre de Portraitiste de France. « C'était ma première participation, explique-t-il. C'est un bon challenge qui permet de se situer et maintenant ce titre me motive plus encore pour aller de l'avant ! » Jean-Pierre Delair est photographe professionnel et, comme beaucoup, c'est un petit boîtier reçu pour sa communion qui lui a donné le goût du clic-clac. A l'adolescence, ce plaisir d'enfance est devenu passion et, « de fil en aiguille, ajoute-t-il, j'en ai fait mon métier ». Son premier magasin, il l'ouvre dans le Lot il y a 28 ans et il est installé à Brive depuis fin 1999. Il a connu l'évolution de la photographie, l'arrivée fracassante des appareils numériques qui change bien des données dans la profession. « En fait, on se consacre de plus en plus à notre vrai métier, celui de photographe. » Jean-Pierre Delair aime l'art du portrait, couleur, noir et blanc, sépia... « Dans le portrait, j'aime le contact humain, prendre le temps de connaître un peu la personne, de discuter, pour réaliser un portrait qui lui ressemble ». Finis aussi les "clichés" de mariage avec les époux figés sous le porche de l'église ou dans un décor préfabriqué. Les photos de Jean-Pierre Delair racontent au plus près un moment de vie. Un vrai portraitiste avec la photo pour horizon... ●

M.E.

DIVERS

→ CONFÉRENCE

"Les origines de la démocratie en Grèce" est le thème de la première conférence organisée par la toute jeune association Franco Hellenique de la Corrèze (AFH19). Elle sera animée par Paule Ferracci, agrégée de lettres classiques et se déroulera le vendredi 25 mai à 20h au lycée d'Arsonval.

L'association LFH19, créée en mars dernier et présidée par Christakis Christou, est ouverte aux personnes grecques ou d'origine grecque et à tous les amis de la Grèce et de Chypre. Parmi les projets : conférences, voyages, cuisine grecque, échanges, etc. Le siège social est à la Maison des associations, place Jean-Marie Dauzier et les prochaines rencontres se dérouleront les vendredis 22 juin, 28 septembre, 26 octobre et 23 novembre de 18h à 20h.
Rens : 06.03.76.08.31

→ MANÈGES

Si le mois de juin est le mois des examens, il est aussi, à Brive, le mois des Foires franches... Nombre de lycéens avouent qu'il n'est pas toujours aisé de concilier les deux!
du 2 au 17 juin, place du 14 juillet.



Le skate parc sort de l'ombre

Entièrement rénové, le skate parc prend place parmi les équipements sportifs de l'avenue Léo Lagrange.

Visible de la rue, doté de modules neufs et plus solides, le skate parc trône désormais sur 700m² entre le boulodrome et le fronton, sur l'avenue Léo Lagrange. Il intègre cinq modules réactualisés, un de plus que précédemment, et tout en inox, avec une garantie de quinze ans.

Le skate parc a ainsi trouvé droit de cité sur cette avenue souvent rebaptisée boulevard des sports en raison du nombre d'équipements sportifs qui la jalonnent, dojo, boulodrome, salle de tir,

d'escrime, patinoire, bowling, stadium, tennis couvert. Une sorte de reconnaissance pour cette discipline urbaine qui se pratiquait depuis 2000 de l'autre côté du stadium, bien en retrait de l'avenue Jalinat, donc sans surveillance particulière. Au fil des saisons, les modules en bois et métal avaient très vite subi l'outrage des ans, rendant leur utilisation dangereuse.

Les modules seront également accessibles au BMX

Ce sont les jeunes eux-mêmes qui ont souhaité sortir l'équipement de l'ombre. « Avant de rénover l'équipement, nous avons consulté le conseil municipal des jeunes dont plusieurs membres pratiquent eux-même le skate », rappelle Corinne Frizzi, adjoint aux sports. « Leur souhait était de délocaliser le site, de le rendre

plus visible, ouvert sur la ville, par souci de sécurité mais aussi d'image. Nous avons saisi l'opportunité d'un terrain libre à côté du fronton. »

Pour répondre à l'évolution des différentes pratiques, les nouveaux modules ont été conçus avec les conseils d'un jeune spécialiste de BMX et seront donc également accessibles à ce type de deux-roues.

L'aménagement aura nécessité

un mois de chantier et 68.510€ TTC (26.237€ pour la

plateforme et 42.273€ pour les modules).

Si le lieu est largement ouvert, il n'en existe pas moins un règlement : son accès est interdit aux moins de 10 ans et le port de protections (casque, protège-tibias, genouillères et coudières) y est obligatoire. ●

M.C.M.

→ Elections législatives 2007 : 10 et 17 juin

Par décret du 24 avril 2007, le 1^{er} tour des élections législatives est fixé au 10 juin 2007 (2 juin en Polynésie française, 9 juin en Guyane, en Guadeloupe, en Martinique et à St-Pierre-et-Miquelon).

A Brive, le scrutin sera ouvert à 8 h et clos à 18 h. Un second tour de scrutin est prévu le dimanche 17 juin (16 juin en Guadeloupe, Guyane, Martinique, Polynésie française et à St-Pierre-et-Miquelon).

Pour être élu dès le 1^{er} tour, il faut obtenir la majorité absolue, c'est-à-dire plus de la moitié des suffrages exprimés, et un nombre de voix au moins égal au quart du nombre des électeurs inscrits. Si aucun candidat n'y parvient, un second tour de scrutin a lieu. La majorité relative suffit alors : est élu le candidat qui a obtenu le plus grand nombre de voix.

Si vous êtes absent le jour du scrutin, vous avez la possibilité de voter par procuration. La personne qui désire donner procuration doit se déplacer elle-même au commissariat avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...)

et remplir un formulaire où sont précisées des informations sur le mandataire (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance).

Si votre état de santé empêche le déplacement jusqu'au commissariat, il faut fournir un certificat médical et un délégué des officiers de police judiciaire, habilité par le tribunal d'instance, se déplace à domicile afin de faire remplir la procuration.

→ LA VILLE AUTREMENT

Tandem pour le vélo

Cette année, la Fête du vélo et Trial party font tandem pour un week-end 100% vélo. Rendez-vous les samedi 2 et dimanche 3 juin, place Winston Churchill.

Les deux manifestations, 11^e Fête du vélo et 2^e Trial Party, auront lieu cette année sur un même week-end. La première se veut conviviale, l'autre plus spectaculaire. « Nous avons souhaité donner plus d'ampleur à chacune en leur proposant de se réunir », explique Corinne Frizzi, adjoint aux sports, la Ville étant le partenaire privilégié des deux événements qui se dérouleront place Thiers, officiellement place Winston Churchill.

PAS PIED À TERRE

Trial party lancera donc les festivités dès le samedi 2 juin dès 15h et pour toute l'après-midi. Le trial est une discipline particulière du VTT où le pilote doit franchir des zones d'obstacles, en évitant de mettre pied à terre, en tout cas moins

de cinq fois. « Huit pilotes internationaux seront présents : quatre français, deux suisses, un anglais et un roumain, parmi les meilleurs, avec des titres de champion du monde, d'Europe ou de leur pays respectif », détaille Nicolas Manière de l'agence conceptrice et lui-même ancien champion de la discipline. parallèlement, les jeunes pourront s'initier au VTT trial avec l'association de Cosnac BCL VTT.

CYCLO DE NUIT

La Fête du vélo prendra le relais, dès le samedi, 20h, avec une première cyclo-nuit, une visite à vélo du centre-ville sous la conduite d'un professeur d'histoire. La fête se poursuivra dimanche matin selon un principe habituel : « une voie sécurisée sur les boulevards, des randonnées pour tous les genres, concours de vélos fleuris, gymkhana, VTT trial... » liste Gilles Denecker, président de Brive ville cyclable. L'association profitera de la manifestation pour prêcher un meilleur partage de la rue et l'aménagement de voies cyclables. A noter aussi, en nouveauté, l'exposition des photos de la fête précédente. Tous à vélo ! ● M.C.M.



Franck Chastel / Trial Magazine



AU PROGRAMME

Toutes les manifestations se déroulent ou partent de la place Winston Churchill et sont gratuites.

→ Trial party

Samedi 2 juin à partir de 15h, compétition spectacle entre quatre nations et initiation au VTT trial.
Rens : 06.63.25.86.76
ou info@trialparty.com.

→ Fête du vélo

Samedi 2 juin, 20h, visite historique nocturne.
Dimanche 3 juin. 8h, rando cyclo de 55 et 70km et VTT de 30km (en passant par les terrains militaires de Sèchepierre et du Chastanet dans le cadre du centenaire du 126^eRII). 9h, randonnées familiales de 10 et 20km pour tout public, encadrées par des initiateurs. 10h, gymkhana. 11h, balade familiale. 11h30, démonstration de VTT trial. 12h15 pot de l'amitié. 12h30, concours de vélos fleuris (vous pouvez retirer vos fleurs sur place dès 8h). 13h, repas. Rens : 05.55.24.06.31 ou brive.villecyclable@laposte.net

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

Un nouveau site pour la Corrèze

Elle s'appelle Hannah Macswenn, arrive tout droit d'Écosse (après un petit détour par la Belgique) et elle vient de mettre en ligne un site internet consacré à la Corrèze: www.treekee.com (prononcez "triki"). « L'objectif, explique-t-elle, est de rassembler et promouvoir les entreprises, les organismes et les commerces du département. Les personnes ciblées par *Treekee* sont, bien sûr, les habitants de la Corrèze mais aussi les touristes et toutes personnes de passage. *Treekee* est un espace où chacun peut trouver toutes les informations sur les différents services offerts dans les communes du département ».

Plusieurs formules sont possibles pour apparaître dans la base de données du site. "L'entrée de base" est gratuite et



propose d'afficher le nom de l'entreprise, l'adresse, un numéro de téléphone, un lien vers un site web et une description de l'entreprise (jusqu'au 20 mots). Trois autres options existent avec un prix forfaitaire

pour les entreprises et organismes qui souhaitent développer davantage leur page de présentation.

Arrivée en Corrèze en février dernier, Hannah Macswenn a plus d'un atout dans ses bagages puisqu'elle vient de créer son entreprise, *Le Motisan*, nom qu'elle a inventé pour faire savoir qu'elle est un artisan des mots. *Le Motisan* joue et jongle avec les mots en français ou en anglais pour offrir de multiples services : gestion de projets (*Treekee* est un de ces projets), cours de français et d'anglais, projet de publications diverses en langue anglaise en direction des touristes et des résidents du département. ●

Treekee, Hannah Macswenn,
tél : 06.86.20.11.58.

→ ATELIER D'ECRITURE

Des jeunes Brivistes auteurs-compositeurs

Ecouter Najib Bengounia, c'est partir pour un long voyage entre chansons, orient et banlieues, tant cet artiste a l'enthousiasme communicatif. Durant une dizaine de jours, Najib a partagé avec une vingtaine de jeunes des Chapélies, mais aussi de l'IME de Puymaret, son expérience de chanteur auteur-compositeur. La bibliothèque municipale et le Conservatoire l'avaient invité pour une résidence au cours de laquelle il a accompagné ces jeunes dans l'écriture de chansons. Initiative originale dont le but avoué était de favoriser l'expression de ces ados grâce à l'écriture en vers ou en prose.

Un travail exigeant, nous confiera Najib, tant pour l'artiste que pour les apprentis auteurs-compositeurs. Au final, 9 chansons (certaines ont été écrites à plusieurs) ont vu le jour, neuf titres abordant les thèmes de l'amour, de la

famille, du rapport mère/enfant ou encore de la reconnaissance sociale. A l'issue de ce travail de composition, les jeunes auteurs se sont retrouvés dans le hall de la bibliothèque pour un enregistrement quasi public de leurs œuvres. « Je tenais, explique en effet Najib Bengounia à cette proximité avec le public qui d'ailleurs a beaucoup apprécié écouter chanter ou rapper ces jeunes. » Une autre partie de l'enregistrement s'est déroulée au Conservatoire, « un endroit que nombre d'entre eux ne connaissaient pas. » Tous les artistes en herbe et leurs familles devaient enfin se retrouver à la



bibliothèque pour une soirée concert au cours de laquelle leur a été remis le CD, fruit de leur travail. ●

P. Coutant

→ LOISIRS

Allez petits et grands il faut jouer !



La fête du jeu en 2006, place du Civoire, organisée par la ludothèque qui fêtait ses vingt ans.

Cela se passe le 26 mai partout en France et cela s'appelle la Fête du jeu. A Brive, le service communal de la Petite enfance et la ludothèque se mettent en quatre pour faire de cette journée, la 9^e, un feu d'artifice ludique. Comme en 2006, la ludothèque s'expatrie pour le temps d'une journée place du Civoire, de 14h à 18h. Respectant la charte de la Fête du jeu, toutes les animations proposées aux enfants et aux plus grands - il n'y a pas d'âge pour s'amuser - seront bien évidemment gratuites. Jeux d'adresse, de stratégie, de créations, des jeux traditionnels ou surdimensionnés, il y en aura pour tous les goûts et toutes les aventures ludiques.

Crée il y a donc neuf ans cette journée nationale a pour objectif de promouvoir le jeu dans son aspect

inter-générationnel et socialisant, mais aussi de faire reconnaître le jeu comme un outil éminemment pédagogique.

La Fête nationale du jeu, c'est aussi l'outil qui permet de promouvoir l'aspect culturel de jeux traditionnels ou régionaux, de stimuler le plaisir parfois oublié de jouer. Pour les organisateurs de la journée du 26 mai, le jeu est encore un moyen idéal et facile à mettre en œuvre pour communiquer et créer des moments conviviaux.



Enfin, et ce n'est pas le moindre, cette journée offre à la ludothèque un coup de projecteur valorisant tant pour la structure que pour celles qui y travaillent au quotidien. ●

En savoir plus :
Ludothèque,
rue Fernand Delmas.
Tél : 05.55.74.91.75.

DÉCLARATION DE REVENUS

Les déclarations de revenus préremplies ont été envoyées aux contribuables entre le 23 avril au 4 mai comme le précise le calendrier de la déclaration de revenus 2007 sur le site du ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie.

Les contribuables doivent vérifier les informations (état-civil, adresse, situation de famille) et les montants préremplis, les modifier si besoin, et les compléter des autres revenus et des charges. Les déclarations signées devaient être renvoyées avant le 31 mai à minuit.

Les personnes qui ont décidé de faire leur déclaration sur internet (www.impots.gouv.fr) bénéficient de délais supplémentaires en fonction des zones de vacances scolaire. Pour Brive (académie de Limoges, zone B), les contribuables ont jusqu'au 26 juin minuit pour faire leur déclaration.

C'EST NOUVEAU!

Nouveaux commerces, nouvelles entreprises, nouveaux artisans, n'hésitez pas à nous contacter pour paraître dans cette rubrique.

→ Concept inform@tique

Michaël Rico

Activité : maintenance informatique à domicile, création de sites internet et graphique, vente de matériel.

Tél : 06.26.98.87.04

→ Marie dit Plume

Activité : écrivain public.

Toutes correspondances administratives ou personnelles, récits de vie, mémoires, etc.

46 av. Alfred de Musset

Tél : 06.28.26.83.63

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère



Fortes chaleurs : la prévention est de rigueur

Le Ministère de la Santé et l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (Inpes) recommandent de suivre quelques conseils pratiques en cas de forte chaleur.

FORTES CHALEURS : **personne âgée, adulte ou enfant** **à chaque âge le bon réflexe !**

En période de fortes chaleurs, le corps humain a un moyen simple de se maintenir à la bonne température : il transpire. Les nouveaux nés, les enfants, et les jeunes adultes transpirent beaucoup. Chez les personnes âgées, qui représentent une population particulièrement vulnérable aux fortes chaleurs, cette fonction est altérée : leur corps ne transpire plus assez pour se maintenir à la bonne température. Les gestes à adopter sont donc différents que l'on soit un jeune enfant et un adulte ou bien une personne âgée. Afin de se protéger des déshydratations ou des « coups de chaleur » il est important de connaître les gestes à mettre en œuvre pour réguler sa température corporelle et celle de ses proches.

RÉGULATION DE LA TEMPÉRATURE **corporelle et réactions** **du corps en fonction de l'âge**

Lorsque la température extérieure est élevée, le maintien de la température du

corps à 37°C est rendu possible grâce au phénomène naturel de transpiration. Le volume et la durée de sudation varient en fonction de l'âge : nous ne sommes pas égaux en période de fortes chaleurs. Deux risques peuvent donc être associés au processus de transpiration :

- **La déshydratation** : une personne qui transpire mais ne boit pas assez se déshydrate. Ce risque concerne essentiellement les nouveaux-nés, les enfants et les adultes.
- **L'hyperthermie** ou « coup de chaleur » : une personne qui ne transpire pas assez voit sa température corporelle augmenter et ne peut plus la maintenir à 37°C. Ce sont les personnes âgées qui sont le plus exposées à ce risque.

PETITS OU GRANDS, **des gestes spécifiques à adopter :**

En cas de forte chaleur, les nourrissons, les jeunes enfants et les adultes sont concernés par la déshydratation. Pour y remédier ils doivent rester le moins possible exposés à la chaleur et boire abondamment (le surplus d'eau sera éliminé), de l'eau surtout ou des boissons non alcoolisées. *Attention, les adultes exposés à la chaleur (les sportifs, les travailleurs en extérieur) sont particulièrement sensibles au risque de déshydratation, ils doivent donc être vigilants et impérativement mettre en application les conseils ci-dessus.*

Les personnes âgées constituent une

population particulièrement à risques. Comme elles transpirent moins, leur organisme régule moins bien leur température corporelle : elles risquent donc l'hyperthermie ou « coup de chaleur ». Il est donc important pour elles de se protéger au maximum de la chaleur, en passant **plusieurs heures par jour dans un endroit frais ou climatisé** et en se **mouillant régulièrement le corps** pour abaisser leur température corporelle.

Il est également nécessaire que ces personnes boivent suffisamment (environ 1,5 l d'eau), c'est-à-dire la quantité d'eau qu'elles sont en mesure d'éliminer. Par ailleurs, en période de chaleur, même si l'appétit peut être diminué, on doit continuer à manger suffisamment (si besoin en fractionnant les repas) pour apporter les sels minéraux nécessaires à l'organisme. En effet, lorsqu'une personne âgée boit trop d'eau (à savoir, plus d'eau que l'organisme n'est en mesure d'éliminer) sans manger suffisamment en parallèle, les sels minéraux se diluent dans l'organisme. La personne s'expose alors au risque d'hyponatrémie (diminution de la concentration de sel de sodium dans le sang pouvant occasionner des troubles de la conscience, des nausées, des vomissements, des crises convulsives, etc.).

Jeunes ou moins jeunes, l'élévation de la température extérieure peut également être la cause d'effets indirects sur notre santé. En effet, dans certains cas, les fortes chaleurs peuvent conduire à l'aggravation brutale d'une pathologie déjà existante ou d'un état de santé globalement précaire et entraîner le décès.

Enfin, en cas de forte chaleur, la posologie de certains médicaments doit être adaptée, il est conseillé d'en parler à son médecin ou à son pharmacien. ●

Pour toute information,
le Ministère de la Santé et
l'Inpes mettent à disposition
le numéro vert

Canicule Info Service
0.800.06.66.66

et le site internet:
www.sante.gouv.fr/canicule

→ VOL DE NUIT

Les chauves-souris à l'étude

En mai, en juillet et en août, le GMHL* vient étudier une espèce de **chauves-souris** qui hiberne au gouffre de La Fage. Cette cavité naturelle abrite **14.000** de ces petits mammifères, ce qui en fait la plus importante colonie d'Europe.

Tout Briviste a entendu parler ou a visité le gouffre de La Fage. Située à une dizaine de kilomètres au sud de Brive, cette cavité naturelle offre aux visiteurs le spectacle de merveilles géologiques dans une longue galerie souterraine ornée de stalactites, de colonnes, de draperies, etc. Mais savez-vous que l'hiver, le gouffre de La Fage se transforme en « dortoir » pour chauves-souris : on y trouve une des plus grandes colonies d'Europe avec plus de 14.000 individus qui viennent y prendre leur quartier d'hiver de novembre à mars.

« La Fage est un site important au niveau national et international, explique Yvan Grugier, responsable de l'étude des mammifères au sein du Groupe mammologique et herpétologique du Limousin (GMHL). Sur les 34 espèces de chauves-souris qui vivent en France, 14 hibernent au gouffre de La Fage et 4 s'y reproduisent ». Parmi ces espèces, certaines sont encore peu connues et le GMHL a décidé d'organiser trois sessions de radio-tracking pour étudier le *Rhinolophe euryale*, petite chauve-souris d'environ 12 gr, de la taille



Les membres du GMHL étudient les mammifères, les reptiles et les amphibiens.

d'une grosse boîte d'allumettes environ 6 cm) mais qui atteint un format de feuille de papier (30 cm) lorsqu'elle déploie ses ailes.

CHASSEUSES D'INSECTES

« Le *Rhinolophe euryale* se reproduit au gouffre de La Fage, reprend Yvan Grugier. L'accouplement se déroule à l'automne mais la fécondation et la gestation se font au printemps, après l'hibernation. Nous allons faire trois sessions de radio-tracking : en mai nous étudierons les femelles en gestation, en juillet les femelles allaitantes et en août, les jeunes émancipés qui commencent à voler et à chasser les insectes ». Fort utile les chauves-souris puisqu'elles se nourrissent uniquement d'insectes (moustiques, papillons de nuit). Lorsque le soir arrive, elles prennent le relais des oiseaux et peuvent consommer près de la moitié de leur poids en une nuit.

UNE PUCE SUR LA NUQUE

En mai, dès la nuit tombée, les membres du GMHL vont installer un filet à la sortie du gouffre afin de capturer deux « pensionnaires » qui sortent chasser. « Nous leur poserons un petit émetteur derrière la nuque avant de les relâcher. Avec cette puce, nous pourrions ainsi les suivre toute la nuit jusqu'à leur retour au gîte. Les objectifs sont d'étudier leur territoire de chasse et leurs couloirs de passage. »

Toutes les espèces de chauves-souris sont protégées par la loi du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature : il est strictement interdit de les détruire, de les transporter ou de les commercialiser. Bien que protégées, elles sont menacées et il est constaté une importante diminution des effectifs due à différents facteurs. Par exemple, leur dérangement pendant l'hibernation peut leur être fatal. Leur conservation est une priorité.

Bien que souvent peu appréciées dans l'imaginaire des hommes (hormis en Chine où elles portent bonheur), les chauves-souris sont fort utiles, étudions-les et protégeons-les ! ● M.E.

* Groupe mammologique et herpétologique du Limousin. Tél : 05.55.32.43.73
Mail : gmhl@wanadoo.fr

Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

→ GROUPE DES ÉLUS SOCIALISTE ET APPARENTÉS

UNE GESTION à la PETITE SEMAINE

Derrière une COMMUNICATION trompeuse « effet d'annonce » se cachent un immobilisme fâcheux pour notre collectivité et une incohérence dans les quelques décisions prises. Le style ne nous étonne plus après 12 années de « gouvernance » de droite.

Que penser de la restructuration de la place de la République alors que certaines rues et certains trottoirs mériteraient une rénovation complète pour une meilleure circulation des automobilistes, des handicapés, des cyclistes et des piétons ?

Que penser de la méconnaissance des problèmes des quartiers, comme par exemple la rue Daniel de Cosnac où les élus d'opposition ont dû alerter la mairie pour enfin avoir une discussion sur les problèmes de sécurité routière dans ce secteur et envisager des aménagements ?

Que penser du manque de transparence et de la lenteur de l'avancement des travaux

sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ce qui a pour effet de bloquer les constructions neuves sur certains secteurs de la commune ?

Que penser de la légèreté dans la gestion de la construction de la maison de retraite (EHPAD) de Rivet et du problème non réglé des gens du voyage ?

Tout ceci relève de la conduite d'une collectivité et donc d'une volonté politique de voir aboutir les projets financés par l'argent du contribuable.

Le report des élections municipales de un an (2007 à 2008) aurait dû permettre à la municipalité actuelle de concrétiser ses projets, c'est l'effet inverse qui se produit : immobilisme et indécision pour une année supplémentaire. Le boomerang « effet d'annonce » risque de revenir en pleine figure. ●

Jean-Claude CHAUVIGNAT

Conseiller Municipal. Conseiller Général de la Corrèze

QUI DIRIGE ?

A la lecture du dernier Brive Magazine, on se demande réellement qui dirige les affaires municipales de Brive.

L'« abécédaire trimestriel » nous indique, en effet, au sujet de la place de la République, que : « les riverains n'ont pas aimé les trois colonnes ..., (mais que), démocratie de proximité oblige, elles ont



été retirées de l'ensemble. ». Le commentaire ne nous dit pas quels étaient les riverains, ni la façon dont ils ont été consultés, mais simplement que la municipalité a reculé face à la critique.

La même rubrique du magazine nous informe, de la bouche-même du maire, que ce dernier se pliera « à la décision de la commission » en ce qui concerne l'aire d'accueil des gens du voyage.

Là, il ne s'agit plus simplement d'une reculade, mais du refus du premier magistrat de la ville, d'assumer ses responsabilités, en se déchargeant de décisions, à coup sûr impopulaires, sur ses collaborateurs, le monde associatif et l'opposition.

Etienne Patier

Conseiller Municipal

Consultez le site de « brive-notre-ville.com » et exprimez-vous.

**Le bureau des élus de l'opposition se situe
14 Boulevard du Salan
Tél : 05.55.18.02.18
mardi après-midi
mercredi après-midi
jeudi après-midi**

→ GROUPE DES ÉLUS COMMUNISTE

Bis répétita placent (les choses répétées plaisent)

Selon Brive Mag c'est le 5^e point de presse trimestriel où l'ABÉCÉDAIRE habituel passe en revue « les projets qui redessinent Brive ». En juillet 2006 je faisais remarquer la difficulté à décliner l'alphabet complet. Partant de A, B, C il bloquait à ... U, V. Les lettres W, X, Y, Z ne trouvaient pas chaussure à leur pied. Titillés, les collaborateurs de B. Murat ont dû se triturer les méninges. Neuf mois après ils ont réussi à faire « accoucher », mais aux forceps, W et Z.

Wagon n'est pas fameux pour un TGV. Il est réservé aux marchandises ou aux bestiaux. Pour les voyageurs, voiture est plus distingué, plus confortable. Sous cette rubrique le Maire se félicite « de l'ouverture d'une ligne Limoges-Roissy qui permettra de se raccorder aux lignes du Nord de l'Europe ». C'est très bien. Mais disons plutôt, car ce serait plus juste que c'est votre serviteur, fils de Z comme Zorba le grec et le Président Denanot,

qui ont négocié avec la SNCF un TGV Brive-Limoges-Roissy-Lille (et Strasbourg à partir de Marne-la-Vallée). Ajoutons que l'ouverture prochaine de cette desserte TGV, que nous avons voulu au départ de Brive, car nous avons aussi Brive au Cœur, nécessitera une contribution financière à la charge des Régions Limousin et Centre. Pour conclure ce billet **H**umoristique, conseillons la pédagogie de Rabelais pour le jeune Pantagruel. Lorsque X et Y auront leurs projets attirés, l'abécédaire récité une fois à l'endroit une fois à l'envers sera moins monotone. ●

André PAMBOUTZOGLOU

Conseiller Municipal de Brive. Vice-Président du Conseil Régional du Limousin

PS : Contrairement à ce qui a été annoncé dans Brive Mag, André Pamboutzoglou n'est pas membre de la commission ad hoc accueil gens du voyage. Invité à la dernière réunion il y a participé.

→ PETITS MEURTRES ENTRE AMIS

En piste pour le jeu Wanted

Le parrain de la mafia est parti en thalassothérapie. En son absence, les **gangs** tentent de prendre le contrôle... de Brive. Voilà planté le décor du jeu de piste Wanted qui se déroulera **grandeur nature** du 23 juin au 1^{er} juillet. Un esprit « Tontons flingueurs » garanti par les trois acolytes organisateurs. **Inscrivez-vous** dès maintenant.

L'été dernier, peut-être avez-vous aperçu quelques individus rodant en centre-ville, une mine de conspirateurs, un disproportionné revolver en carton ou un couteau de même acabit dépassant d'un sac ou d'une poche de vêtement. Pas de panique, cet étrange accoutrement compose la panoplie de l'inoffensif gangster participant au jeu Wanted. L'aventure tient à la fois de la chasse au trésor et du ballon prisonnier, le tout copieusement arrosé de franche camaraderie, un peu dans l'esprit décalé du film « Les tontons flingueurs ». Un grand classique qui a inspiré les créateurs de ce jeu : « des gangsters pas méchants, un peu dans l'univers gentillité des Rapetou », sourient Alex' et Sébastien, deux des trois organisateurs.

« C'EST GRATUIT ET TOUT LE MONDE PEUT JOUER »

Ce jeu de piste d'un nouveau genre plante le décor à grande échelle à travers la ville, en l'occurrence Brive car les deux créateurs sont du cru. Tout a démarré, il y a trois ans. Alexandre Perrouin et François Masclef sont deux copains passionnés de jeu mais lassés des versions « trop faciles ou trop violentes ou pas assez conviviales des jeux que l'on trouve dans le commerce ». Alors, ils décident d'inventer un jeu, tel qu'eux-mêmes aimeraient pratiquer. Plus tard, Sébastien Derouet, un des joueurs de la première édition, rejoindra les cerveaux de l'opération. Alex et François vont d'abord planter un scénario rocambolesque : « Le parrain de



Sébastien Derouet et Alexandre Perrouin, deux des organisateurs, dûment armés pour accueillir les participants du Wanted 2007.

la mafia est parti en thalassothérapie à la Bourboule. En son absence, les gangs qui l'aident habituellement à tenir la ville pour son profit, tentent de prendre le contrôle. »

En fait, ces gangs sont des équipes composées de trois à cinq joueurs. « Chaque gang se voit remettre une liste d'une vingtaine d'énigmes à résoudre pour trouver des lieux. »

Ces lieux précis correspondent à des édifices fictifs, docks, banque, casino, gare, mairie, cinéma, central téléphonique... que tout gang qui se respecte doit contrôler. Car une fois le lieu trouvé, rien n'est encore gagné. Il s'agit ensuite pour le gang de faire main basse sur le lieu en relevant des défis journaliers, physiques comme intellectuels, « du style écrire un poème sur un thème précis, faire le tour de l'immeuble à cloche-pied ou apporter un annuaire de 2005 ». Et le jeu dure ainsi sur neuf jours (du samedi midi au dimanche midi) au bout desquels le gang qui





contrôle au moins neuf lieux a est considéré comme victorieux et le parrain qui ne maîtrise alors plus la ville, n'a plus qu'à s'en retourner à la Bourboule.

« C'est gratuit et tout le monde peut jouer, jeunes, à partir de 13 ans tout de même, et adultes. Il suffit de quelques heures par jour, donc on peut y participer même si l'on travaille. En plus, nous composons, nous mêmes les équipes pour qu'elles soient homogènes. Et il n'y a pas que des gangsters, il y a aussi une police Wanted. » Et un règlement qui interdit entre autres de s'attaquer aux « innocents », ceux qui ne participent pas au jeu.

En 2005, leur premier Wanted va connaître son petit succès et s'attirer, par son côté bon enfant la bienveillance des autorités municipales et policières, les vraies celles-là. La troisième édition est déjà prête pour la semaine du 23 juin au 1^{er} juillet et n'attend plus que les inscriptions.

Les trois organisateurs qui ont monté leur association « Les trois magos » se sont pris à leur propre jeu. D'une année sur l'autre, ce trio améliore l'aventure, le plus souvent par mails interposés puisque le dernier venu habite Villeurbanne et François est parti depuis s'installer au Québec. Chacun ne manque ni d'enthousiasme ni d'inventivité pour trouver de nouvelles énigmes astucieuses. Pour crédibiliser leur histoire, les organisateurs frappent une monnaie Wanted « avec des capsules de bouteilles de différentes valeurs qui peuvent ainsi servir à faire soigner un gangster blessé ou acheter des faux barils d'alcool. Le trio fabriquent aussi des armes, bombes, couteaux, pistolets, mitraillettes en carton et des balles en mousse style jeu de massacre, le tout aux couleurs de chaque gang. Un arsenal qui doit être remis en état entre chaque édition. Au début du jeu, chaque gang reçoit ainsi, avec son lot d'énigmes, sa « caisse de matos » qui n'est pas forcément



la même pour tous. Chaque gang a un nom et une histoire. « Le gang de la tripaille démarre le jeu avec seulement des couteaux d'où son surnom.

FAUSSE-MONNAIE, MEURTRES ET ALLIANCES

Le jeu génère ses propres rebondissements. « Chaque année, nous sommes obligés de changer la monnaie car certains joueurs gardent des capsules ou en fabriquent des similaires, créant ainsi de la fausse-monnaie », s'amuse Alexandre. « Au cours du jeu, nous avons pu constater que les joueurs avaient mis au point un marché noir des bidons d'alcool. Des alliances se nouent entre les équipes, celle entre les verts et les gris à donner les verts de gris... » Qui des joueurs ou des organisateurs s'amuse le plus ?

« C'est un jeu sans prétention, juste pour passer un bon moment. Nous sommes une petite association, à organiser tout ça, sur nos temps de loisirs. » Au moment du jeu, l'équipe passe de 3 à 33 personnes, amis, parents ou voisins venant prêter main forte. « La première année, je n'ai dormi que 27 heures sur la semaine », conclut pourtant François, ravi de l'aventure qu'ils ont ainsi créé. On ne vous en dit pas plus, à vous d'essayer. ●

M.C.Malsoute

Rens : <http://wanted-wp.blogspot.com/>
ou 06.09.02.56.52.

Un cœur à vivre

Dossier : M.C Malsoute - P. Coutant



En incitant par des subventions les propriétaires à rénover leurs logements, devantures ou façades, la Ville de Brive entamait il y a un an son projet de redynamisation du centre-ville. Objectif avoué : rendre le cœur gaillard plus attractif, mettre ou remettre sur le marché des logements aux loyers maîtrisés qui permettront le redensification du centre. Bref, donner du cœur à la ville. En 1 an, 58 dossiers ont été retenus et d'autres sont en cours. Ces coups de pouce s'accompagnent d'un programme d'embellissement et de reconquête de l'espace public par la Ville, parce que le devenir du centre-ville est l'affaire de tous.

Au sommaire

- Des aides pour rénover les logements **Page 20**
- La Maison du Cœur de Brive **Page 21**
- Des aides pour rénover façades et devantures **Page 22**
- Interview d'Evelyne Vidalo Borderie **Page 24**
- Une action directe sur l'espace public **Page 25**

Des aides pour rénover les

Aider les propriétaires à rénover leurs logements, c'est l'outil choisi par la Ville pour redensifier son centre et favoriser aussi un logement aux loyers maîtrisés.

L'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) a officiellement démarré le 9 février dernier. La SEMABL, mandatée par la ville pour l'ensemble du dossier, a confié au cabinet toulousain Issot-Riéra, spécialisé dans ce domaine, ce programme qui a pour vocation d'aider les propriétaires à rénover leur habitat, qu'ils l'occupent ou le louent, cela afin de redensifier le centre-ville et favoriser un parc immobilier à loyer modéré. Ce cabinet est chargé d'apporter au candidat son aide au montage technique comme administratif du dossier de demande de subvention. Une aide gratuite pour le particulier qui pourra aussi bénéficier d'une visite sur site et de conseils à la rénovation. Le cabinet assure des permanences chaque jeudi-après-midi sur rendez-vous (s'adresser à la Maison du Cœur de Brive).

COMMENT ÇA MARCHE

Ces subventions sont financées au deux tiers par l'ANAH, l'agence nationale d'amélioration de l'habitat et le reste par la Ville.

Le système de l'OPAH permet au propriétaire bailleur de bénéficier d'une aide de 20 à 70% sur les travaux susceptibles d'être subventionnés. Une condition majeure, l'engagement du propriétaire de pratiquer durant neuf ans des loyers maîtrisés voire conventionnés, pour tout ou partie des logements rénovés. En un



Alain Chalies, rue E. Augier

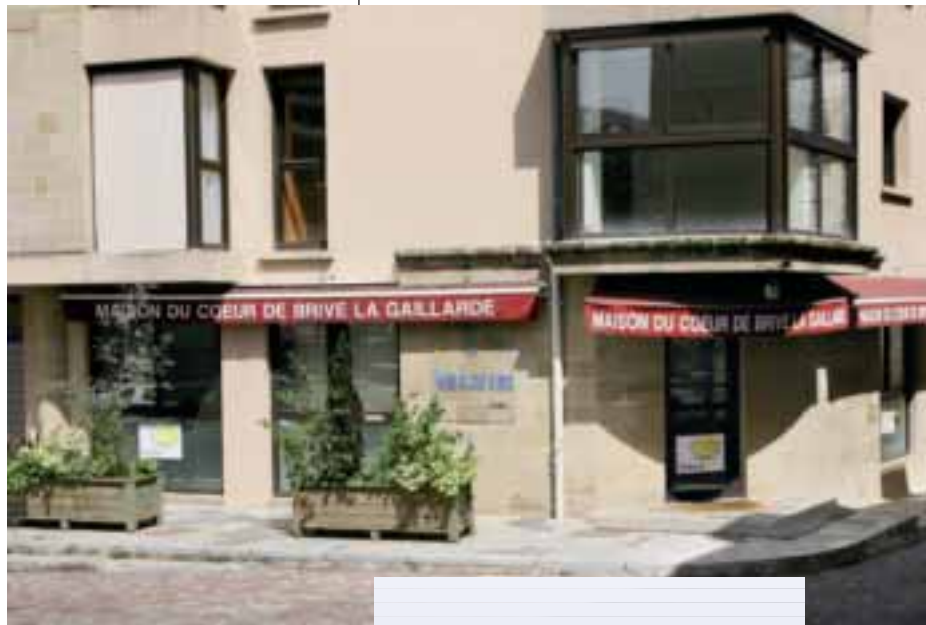
Dans la voix d'Alain Chalies un soupçon de l'accent de la ville rose où il est né. Agent immobilier à Brive depuis presque vingt ans, Alain Chalies est un passionné de rénovation et de restauration, passion qu'il assouvit au sein de la SCI familiale Dady dirigée par son épouse Lydia. A leur actif, une dizaine de programmes immobiliers, la plupart à Tulle. A Brive, Alain Chalies est le responsable de la rénovation des locaux que loue aujourd'hui la Maison de la Famille de la CAF, rue Louis Latrade.

C'est justement derrière ce bel ensemble en brasier que la SCI Dady est en train de rénover un petit immeuble, le premier projet de la société à bénéficier, sur Brive, d'une subvention dans le cadre de l'OPAH.

L'immeuble sera constitué de quatre appartements du T1 au T3, dont un sera reloué à l'ancien et unique locataire des lieux pour une somme très modique. Les trois autres appartements seront loués sur des bases conventionnées ou intermédiaires. Une mixité des loyers pour une mixité sociale, un engagement dans le cadre de l'OPAH mais aussi une idée à laquelle croit Alain Chalies par conviction et histoire familiale. Une mixité qui se retrouve, nous explique-t-il, dans la plupart des projets qu'il a montés jusqu'à aujourd'hui.

S'il n'avait pas bénéficié d'une subvention, « le programme de la rue Emile Augier aurait quand même vu le jour, mais peut-être sous une autre forme », avoue le promoteur. Les travaux de rénovation se montent à 300.000 euros et la subvention ANAH/Ville de Brive s'élève à 90.000 euros. ●

Logements



En faveur de l'accessibilité

Jeanine, 73 ans et sa mère, 93 ans, partagent une maison proche du centre ville. Toutes deux sont à mobilité réduite, l'une circule même en fauteuil roulant. Toutes deux sont veuves, disposant de revenus limités et de peu de possibilité de crédit. Mais grâce à l'OPAH, elles peuvent enfin refaire leur salle de bain qui n'est pas adaptée à leur handicap et ne comporte qu'une baignoire. « Sans l'OPAH, il leur aurait été impossible de financer les travaux d'un montant de 6.000 euros », explique la fille de Jeanine. « Il faut adapter la salle de bain, élargir sa porte pour le passage d'un fauteuil roulant, installer

une douche, un siège et une rampe... Le coût était énorme pour elles. Mais dans le cadre des travaux d'accessibilité, le financement a pu être subventionné à 70%. Il a suffi de prendre rendez-vous et tout s'est enchaîné très rapidement. Le dossier a été déposé fin décembre dernier et l'accord donné trois mois plus tard. Le cabinet Tissot, chargé de gérer les dossiers, est même venu sur place voir l'ampleur de l'aménagement à effectuer et apporter ses conseils, le choix des artisans restant entièrement libre. Les travaux vont pouvoir commencer. » ●

■ ■ ■ mot plus le loyer baissera, plus la subvention accordée sera conséquente. Pour le propriétaire occupant, le critère n'est plus le loyer mais les conditions de ressources.

A la subvention allouée peut s'ajouter une prime pour des travaux d'adaptation des logements aux handicaps et au maintien à domicile. La Ville a récemment revu son taux de participation qui passe de 5 % à 20 %, portant ainsi l'enveloppe de 4.000 à 16.000 euros pour les propriétaires occupants et de 4.875 à 19.500 euros pour

les bailleurs. A noter que pour ce type de travaux prioritaires pour l'accessibilité, le montant des aides accordées peut atteindre jusqu'à 90 % du plafond des travaux subventionnables.

Enfin, dans tous les cas, pour bénéficier de ces subventions, il ne faut pas avoir commencé les travaux avant le dépôt du dossier et faire appel ensuite à des professionnels. ●

* La Ville a chargé la SEMABL de mettre en œuvre l'ensemble de cette opération.

La maison du cœur de Brive

Située au cœur du programme de redynamisation, place Dausiez, la Maison du cœur de Brive a ouvert au printemps 2006. Elle accueille propriétaires, locataires, artisans, commerçants et prestataires de service qui souhaitent obtenir des renseignements sur les possibilités de subventions de travaux. Elle les aide également à constituer leur dossier et obtenir les subventions. ●



Pour tous renseignements :

Maison du cœur de Brive
6, place Jean-Marie Dausiez.
Tél : 05.55.23.07.35.

Ouvert au public le lundi
de 14h30 à 17h,
du mardi au jeudi
de 10h à 12h30
et de 14h 30 à 17h.
Vendredi, uniquement
sur rendez-vous.

→ CENTRE VILLE

Des aides pour rénover façades

La redynamisation du centre-ville passe aussi par la rénovation nécessaire des façades et des devantures. Pour cela, des aides existent aussi. Détails.

Les propriétaires peuvent obtenir des subventions pour la rénovation de façades ou de devantures. Cette opération complémentaire à l'OPAH, entend rendre le centre de la cité visuellement plus attrayant et ainsi plus attractif. L'exemple le plus « visible » aujourd'hui est la place du Civoire, entièrement repensée par la commune et dont la quasi-totalité des devantures des commerces a été rénovée dans le cadre de ce programme.

DES TAUX REVUS À LA HAUSSE

Mais à la différence de l'OPAH, le montant des subventions accordées aux

propriétaires est ici fonction de l'implantation de l'édifice. Un périmètre d'intervention a été défini. Il comprend trois zones affectées de taux de subventions différents (voir encadré).

Des taux que la Ville a voulu revoir à la hausse pour les devantures. Ainsi les taux initiaux des trois zones, à l'origine de 20, 30 et 40 %, viennent de passer à 30, 40 et 45 %. Un effort qui répond aux attentes formulées par les propriétaires. Autre nouveauté, la demande de subvention peut désormais concerner les façades visibles de la rue. En effet, n'étaient jusqu'alors admises que les façades donnant sur la rue. De plus, le montant de la subvention peut aujourd'hui s'appliquer pour chaque façade concernée et non plus sur l'ensemble de l'immeuble, ce qui augmente conséquemment l'aide allouée. Un ensemble de nouvelles mesures qui devraient encore doper les demandes



de subventions, même si la SEMABL et la Ville ont atteint les objectifs qu'ils s'étaient fixés pour cette première année d'exercice. A savoir, en un an, 58 dossiers ont obtenus des subventions, 27 au titre de la rénovation de façades et 31 pour celles des devantures.

UNE INCITATION POUR LES COMMERÇANTS

Ce programme qui court sur trois ans participe aussi à la dynamique du centre-ville. « C'est aussi un plus pour les commerçants désireux de s'installer

Fabienne Pouch, rue Barbecane

Cette petite rue du centre-ville s'est refaite progressivement une jeunesse. Ne reste plus qu'un verrou récalcitrant en face du commerce de prêt-à-porter féminin de Fabienne Pouch. A son grand désespoir car la propriétaire des lieux a, quant à elle, rénové l'an dernier sa devanture et la façade du logement à l'étage. Ceci en bénéficiant des deux aides correspondantes. Son dossier a d'ailleurs été le premier de cette nature traité par la Maison du cœur de Brive et le seul encore jusqu'à maintenant. « Voilà deux

ans que je voulais tout refaire et j'aurais fini par rénover de toute façon. J'avais mon projet en tête et l'entreprise était choisie. Finalement, j'ai bien fait d'attendre car ainsi j'ai pu bénéficier des



subventions. C'est une très bonne initiative de la part de la Ville car cela pousse les commerçants à rénover leur devanture. La Maison cœur de Brive a entièrement monté le dossier. Et heureusement car mon projet était un peu compliqué en faisant intervenir deux demandes de subventions, l'une au titre des devantures, l'autre au titre des façades de logement, avec des financements différents. C'est pourtant allé très vite et sur les 2963 euros de travaux, j'ai obtenu une aide de 30% soit 886 euros. C'est un « plus » incontestable. » ●

et devantures

à Brive et qui n'avaient pas connaissance de cette possibilité », explique Fatima Abdelkader, chef de projet à la « Maison du cœur de Brive ».

Quant au financement, celui-ci se décline selon l'objet des travaux (devantures ou façades). S'il s'agit d'une devanture commerciale avec façade de logement, l'enveloppe de subvention est apportée pour moitié par la Ville et le

Fonds d'intervention et de sauvegarde de l'artisanat et du commerce (FISAC). S'il s'agit uniquement d'une façade de logement, l'intégralité de l'aide est financée par la Ville. Le plafond du montant des travaux subventionnables est, pour les commerces, passé à 15.000 euros H.T. Pour les façades ce montant reste de 15.000 euros TTC. ●

Julien Lê, place du Civoire

L'endroit est connu de tous les Brivistes puisque c'est là que durant des décennies La Montagne avait son siège. Dans ce recoin de la place du Civoire et des Patriotes-Martyrs, Julien Lê, 25 ans, a ouvert une boutique de chemises et de cravates italiennes. Originaire de Brive mais longtemps expatrié, Julien Lê est revenu au bercaïl, « une cité, dit-il, qui d'ici cinq ans aura beaucoup bougé et dans laquelle il faut être. » C'est par



l'entremise de son oncle qu'il a déniché les lieux et par le biais du service de l'urbanisme qu'il a découvert l'opération de redynamisation du cœur de ville entreprise par la municipalité. S'il n'avait pas obtenu une subvention Ville de Brive / FISAC pour la réfection de sa devanture, Julien Lê aurait quand même entrepris les travaux de rénovation de ses locaux. Mais, avoue-t-il « grâce à elle, j'ai pu investir dans une vitrine plus grande et plus sophistiquée. »

Partisan de cette opération à ses yeux

très importante pour le développement et le dynamisme du centre-ville, notre commerçant ne compte pas en rester là. Envisageant d'acquérir un immeuble dans le centre, de restaurer les appartements puis de les louer, il va monter prochainement un dossier de demande subvention OPAH.

Un petit bémol toutefois, Julien Lê trouve dommage que si peu de commerçants connaissent cette opération de redynamisation et les possibilités qu'elle offre. Dont acte... ●

Périmètre d'aide et sites prioritaires

La Ville a défini un périmètre général d'intervention dont l'emprise s'étend un peu au-delà de la deuxième ceinture des boulevards. Sur cette zone s'applique un taux de base de subvention de 20% pour la rénovation des façades et de 30% pour les devantures.

Toutefois, à l'intérieur de ce périmètre, deux zones ont été privilégiées.

Le centre historique, à l'intérieur de la première ceinture des boulevards, se voit appliquer un taux de subvention de 30% pour les façades et de 40% pour les devantures.

Enfin, trois sites ont été déclarés prioritaires dans ce programme : la place du Civoire, l'avenue de Paris et une partie de l'avenue Emile Zola. Sur ces secteurs, sont appliqués les taux de 40% pour les façades et de 45% pour les devantures.

**Pour tous renseignements :
Maison du cœur de Brive
6, place Jean-Marie Dauzier.
Tél : 05.55.23.07.35.**

Ouvert au public le lundi de 14h30 à 17h, du mardi au jeudi de 10h à 12h30 et de 14h 30 à 17h. Vendredi, uniquement sur rendez-vous.

Dynamiser le centre ville

Rappel des objectifs de l'opération Cœur de ville avec Evelyne Vidalo-Borderie, premier adjoint, chargée du développement urbain et de la redynamisation du cœur de ville.

Brive Magazine : Pouvez-vous nous rappeler les objectifs de l'opération « Cœur de ville » lancée par la Ville il y a maintenant une année ?

Evelyne Vidalo-Borderie : « Notre objectif est simple : rendre notre cœur de ville toujours plus beau et agréable pour ceux qui y vivent et plus dynamique et attractif pour ceux qui y travaillent. Les travaux que nous avons engagés pour créer la place du Civoire vont dans ce sens ; elle est aujourd'hui un espace de vie et d'animation très prisé par les Brivistes et les touristes. »

Brive Mag. : L'attractivité et la qualité de vie d'un centre-ville est l'affaire de tous, c'est du moins ce que les élus prônent...

E.V.-B. : « ... Et c'est d'ailleurs pour cette raison que depuis un an, nous avons fait le choix d'aider très concrètement, financièrement les propriétaires afin qu'ils puissent mener à bien leur projet de rénovation et d'embellissement de leur patrimoine. Ces aides spécifiques permettent aujourd'hui aux commerçants d'embellir leurs devantures et aux propriétaires de restaurer leurs façades et de réhabiliter leurs appartements. »

Brive Mag. : Au bout d'un an, quel premier bilan peut-on faire de ces opérations ?

E.V.-B. : « Tout d'abord, beaucoup de réactions positives de la part des Brivistes qui voient dans les aides que nous apportons, une solution concrète pour mener à bien leur projet. A ce jour, ce sont plus de 40

commerçants qui ont déjà engagé des travaux sur leurs devantures. Quant aux rénovations des façades, les Brivistes sont de plus en plus nombreux à venir à la Maison du cœur de Ville pour solliciter conseils et accompagnement auprès de nos équipes. Comme le maire l'a souligné, cette opération est « gagnant-gagnant », car elle permet de faciliter la mise en valeur des patrimoines individuels qui sont aussi pour tout promeneur, Brivistes ou touristes, un peu de leur patrimoine collectif. »



Brive Mag. : Cette opération d'amélioration de l'habitat a récemment fait l'objet d'une adaptation approuvée par le conseil municipal, concernant l'accessibilité des personnes âgées ou handicapées. Cela répond-il davantage à une demande ou à un besoin ?

E.V.-B. : « Comme vous le savez, la Ville de Brive est reconnue sur le plan national pour sa politique en faveur des personnes handicapées avec notamment la création, dès 1996, d'une commission dans laquelle siègent des représentants associatifs d'handicapés. Ils sont ainsi associés directement

à tous les projets de la Ville. C'est donc dans cette même logique que le maire nous a demandé de bien prendre garde à ce que nos concitoyens handicapés ou plus âgés ne soient pas oubliés et ainsi de tout mettre en œuvre pour que le centre ville soit un cœur de vie pour tous nos concitoyens. »

Brive Mag. : Plus largement, vivre en centre-ville présente de nombreux avantages mais une contrainte en ce qui concerne la circulation et le stationnement... Envisagez-vous de nouveaux aménagements pour améliorer la situation dans ces domaines ?

E.V.-B. : « Que l'on soit commerçants, habitants ou promeneurs, nous avons chacun notre façon de « vivre le centre ville ». Notre objectif est de tendre vers le meilleur équilibre possible entre les besoins de tous. C'est le sens même de nos aménagements et de nos initiatives. Nous avons instauré la gratuité des parkings souterrains tous les samedis pour faciliter la vie des clients et donc pour servir la dynamique des nos commerces; toujours dans le même esprit, nous avons créé deux nouveaux parkings de proximité (av. Thiers et av. Zola), nous avons aménagé des espaces de vie (place du Civoire et Latreille).

Nous avons aussi voulu améliorer la circulation devenue particulièrement difficile à certaines heures. Depuis que nous avons instauré la synchronisation des feux, les choses se sont bien améliorées, mais nous allons aller plus loin pour le confort et la sécurité des piétons. C'est la raison pour laquelle nous travaillons actuellement à la mise en place, à titre expérimental, d'une navette entre les Trois Provinces et le centre-ville : autant d'initiatives pour un cœur de ville plus beau, plus sûr, plus pratique et plus écologique ». ●

Reconquérir l'espace public

Pour améliorer le cadre de vie, des aménagements vont être réalisés sur le domaine public, à l'image de ce qui a déjà été fait place du Civoire. Prochaine étape : la liaison Quai Tourny-Hôtel de Ville.

Mieux penser la ville, ses flux de circulation, le cheminement des piétons... bref améliorer la vie et le cadre de vie, tel est l'objectif d'un programme d'aménagements du domaine public qui va s'échelonner sur plusieurs années. Dans ce cadre, a déjà été réalisée la rénovation de la place du Civoire et des patriotes martyrs.

TROMPE-L'OEIL...

Un autre grand projet a été lancé. Il s'agit de la liaison quai Tourny-rue de Frappe en intégrant le boulevard Anatole France. L'aménagement a déjà démarré avec les plantations effectuées quai Tourny. L'idée est de tirer la Guierle vers le centre-ville en offrant une liaison plus lisible pour le piéton qui pourra rallier le centre dans des conditions confortables, sans être toujours sur le qui-vive, du fait de l'étréitesse des trottoirs.

L'appel d'offres pour cette tranche de travaux a été lancé et si les offres sont fructueuses, les travaux pourraient commencer mi-juillet pour s'étaler jusqu'à fin 2007 début 2008.

Quai Tourny, les murs du parc souterrain qui font obstacle à la vue, vont être abaissés et rendus transparents. Un trompe-l'œil redonnera au quai son ancien canal. Le tout offrira un aspect verdoyant.

Les services de la Ville ont également repensé l'avenue du 14 Juillet. L'aménagement qui y sera fait, donnera le style de ce qui sera ensuite poursuivi sur la première ceinture des boulevards. Des concertations



Perspective de la future avenue du 14 Juillet sans les mobiliers urbains délimitant l'espace piétons.

vont naturellement être mises en place avec les commerçants et les riverains.

...ET CHEMINEMENT PIÉTON

Avenue du 14 Juillet, les trottoirs vont être élargis à 2m50, tout en maintenant deux voies de circulation de largeur normale, ce qui devrait inciter les automobilistes à

réduire leur vitesse. Ces trottoirs seront pratiquement à niveau de la chaussée en bitume, rehaussés juste de 6mm. Ils seront en pavage-dallage. Pour les matériaux, tout dépendra du résultat de l'appel d'offres qui a été lancé avec une option de base en matière granitique avec une variante en matériaux composites. La

chaussée sera en bitume. Un revêtement spécial permettra d'identifier cette liaison pour piétons qui sera protégée par des bornes ou du mobilier urbain et balisée par des diodes au sol. Un feu tricolore avec fonctionnement automatique sera implanté au bas de l'avenue. Le feu du début du boulevard Anatole France qui obéit actuellement au déclenchement du piéton, sera également mis en automatique. La petite place en bas de la rue de Frappe sera transformée en espace de verdure. Boulevard Anatole France, le trottoir intérieur aura droit à un traitement similaire. Les quelques arbres, implantés trop près de la chaussée seront remplacés par d'autres plantés à bonne distance.

Sur les années à venir, l'ensemble des boulevards de la première ceinture offrira petit à petit ce même aspect. En attendant leur tour, certains auront droit à une réfection provisoire.

Un autre chantier inclus dans ce programme vient de démarrer place de la République. Il s'agit de l'aménagement du giratoire qui sera équipé d'une fontaine avec trois bassins. ●

JEUDI 24 MAI : DÉPISTAGE DES CANCERS DE LA PEAU

Le Syndicat national des dermato-vénérologues organise la 9^e journée nationale de prévention et de dépistage anonyme et gratuit des cancers de la peau le jeudi 24 mai. 1000 dermatologues bénévoles se mobilisent dans toute la France pour cette journée dont l'objectif est de dépister les cancers cutanés à un stade précoce et de diffuser des informations sur la prévention de ces lésions.

Cette année, l'accent est mis sur les carcinomes et les carcinomes basocellulaires. Ce sont les plus fréquents parmi les cancers de la peau et même s'ils peuvent toucher des individus jeunes, ils surviennent souvent après 50 ans et se localisent sur les zones découvertes du corps.

Le dépistage se déroule dans des locaux indépendants des cabinets et les personnes chez qui seront détectées des lésions suspectes seront adressées au médecin de leur choix.

A Brive, deux centres de dépistage vous accueillent pour cette journée :

Service communal d'hygiène et de santé,
13 rue docteur Massénat

Centre annexe de la médecine du travail,
21 rue Philibert Lalande.

site internet : www.syndicatdermatos.org ●

→ ANIMAUX

« ILS PARTENT AVEC NOUS ! »

VACANCES → Pour lutter contre les abandons d'animaux en période estivale, le Syndicat national des vétérinaires d'exercice Libéral (SNVEL), en partenariat avec des marques de produits pour animaux, organise pour la 22^e année la campagne "Ils partent avec nous", destinée à informer et à faciliter les démarches des possesseurs de chiens et de chats pour bien organiser les vacances de leur animal. Que vous partiez en amenant chiens et chats ou que vous décidiez de les faire garder, préparez aussi leurs vacances. Une ligne de conseils est ouverte

jusqu'au 31 août du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h. Des conseillers répondent à toutes les questions des possesseurs d'animaux domestiques : vaccination, identification, garde à domicile, etc. ●
N° Azur : 0 810 150 160 (coût d'un appel local depuis un poste fixe).



→ COLLECTE

P'tits bouchons à Jacques Cartier

Une collecte massive de bouchons en plastique est organisée au centre Jacques Cartier.

La collecte de bouchons en plastique (de bouteille d'eaux plates ou gazeuses, lait, sodas) est une opération initiée par l'association « Les bouchons d'amour » parrainée par Jean-Marie Bigard.

La vente de ces bouchons permet à l'association d'acheter du matériel handisport à des personnes handicapées et de soutenir des opérations humanitaires. Sur le site (www.bouchonsdamour.com), les responsables rappellent que de mai

2005 à fin mars 2007, la collecte nationale était de 3176,403 tonnes et le montant distribué à la Fédération Française Handisport depuis mai 2005 était de 57.027 €.

A Brive, le centre Jacques Cartier a décidé de proposer une collecte massive de bouchons en plastique durant un mois, Avec le soutien des responsables départementaux, M. Chanourdie et M. et Mme Gaut. Pour l'occasion, des caisses destinées à recevoir les bouchons sont installées dans le hall du centre. Dépôt des bouchons du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h, le vendredi jusqu'à 18h15. Rens : 05.55.86.34.60.

Pour toute information concernant les autres lieux de collecte, contacter M. et Mme Gaut : 05.55.84.90.16 ●



ANOTER

Le calendrier des sorties culturelles, des loisirs et des sports, de la quinzaine

→ EXPOSITIONS



→ Louttre B.

Installé dans le Lot depuis l'âge de 12 ans, l'artiste Louttre B. se définit lui-même en ces quelques phrases : « Je suis un enfant de ce pays. Dès ma plus tendre enfance, le paysage magnifique que j'ai sous les yeux m'a porté. Je lui reste fidèle. La majeure partie de mon travail lui est consacrée, avec l'arbre que j'aime au point d'en avoir planté mille. » L'exposition rend hommage à l'artiste en accueillant ses œuvres récentes : peinture, gravures mais aussi sculptures taillées dans la pierre blonde du Quercy.
Du 1^{er} au 23 juin
à la chapelle Saint-Libéral.
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 12h et de 14h à 18h.

→ Art Média 19

Peintures, aquarelles et sculptures avec Art Media 19.
Jusqu'au 29 juin,
hôtel-restaurant Le Teinchurier.

Cinq artistes à l'affiche : Woll, Muriel Auclair, Michel Chatras, Michel Lecomte, Danièle Lescure et Didier Roque.

Cendrine 3^e

Musique → Et de trois. Une association créée voici quelques mois par Flo et ses copains ayant pour objectif de permettre aux artistes de tous horizons de réaliser leur album. Après des concerts à Vigeois et Perpezac-Le-Noir notamment, Cendrine donne rendez-vous à son public, le 21 juin, pour la Fête de la musique. ●
www.cendrine.net

Le groupe briviste Cendrine vient de sortir un nouvel album « Entrez dans la légende ». Un CD de 14 titres dans lequel Flo, auteur compositeur, Cendrine, Jeff et Fred ont voulu mettre toutes leurs affinités, leurs influences. Un voyage dans le rock, le jazz mais aussi le gospel ou le zouk. Une belle invite à entrer dans la légende que Cendrine a mis plusieurs mois à peaufiner. « Entrez dans la légende » a été autoproduit par le groupe, par le biais de l'association de gestion des artistes de la musique (AGAM).



→ DANSE



Les Pépinières → Les Pépinières englobent un projet né de la rencontre et des discussions entre Ken Thué, danseur et animateur d'ateliers Hip Hop et Hervé Koubi. L'envie est de créer des

portraits dansés autour des interprètes qui feront partie de ce projet quels que soient le vocabulaire ou la technique choisis. Dans ces pépinières, l'objectif est de mêler dans une recherche chorégraphique Hervé Koubi, les danseurs de la Compagnie et la pratique amateur de la région Limousin. ●
Jeudi 24 et vendredi 25 mai, 20h30,
Théâtre de la Grange.
Rens. : 05.55.86.07.97.

→ EXPO. SUITE

→ NORTON MAZA

Exposition du FRAC Limousin.
Jusqu'au 28 mai à la chapelle
Saint-Libéral. Entrée libre.

→ PIERRE-ANDRÉ LATREILLE

Exposition dans le cadre du triventenaire de la naissance de Buffon et Linné.
Du 25 mai et tout l'été, Musée
Labenche - Entrée libre.

→ AU JOUR LE JOUR

→ Samedi 19 mai
Renaud en concert
20h30, Espace
des Trois Provinces.

→ Dimanche 20 mai
Récital de l'Alauzeta
au programme : Wagner ; Haendel ; Carl Philipp Emanuel Bach ; Saint-Saens ; Edward Elgar, Wojciech Kilar, des B.O de films et "Waves", une oeuvre composée pour l'Alauzeta par un jeune compositeur français: Daniel Bimbi.
15h, église des Rosiers

→ Jeudi 24 et vendredi 25 mai
Les Pépinières
(Voir article ci-contre)
20h30, Théâtre de la Grange.

→ Du 25 mai au 12 juin
Tous en scène
Spectacles des ateliers théâtre enfants et adolescents du Centre Dautry.
Centre Raoul Dautry. Programme
et horaire au 05.55.23.02.78.

→ 34^E FESTIVAL DE SÉDIÈRES

CAMILLE, THÉO, BABET ET LES AUTRES...

Dans notre numéro 172, nous vous dévoilons une partie de la programmation du 34^e Festival de Sédières (opéra et spectacle equestre). Suite et fin de l'affiche alléchante de ce rendez-vous incontournable de l'été culturel en Corrèze, avec les concerts de musique actuelle et les spectacles jeune public.

Pour cette édition 2007, l'affiche musique actuelle du Festival de Sédières joue la carte de l'innovation, avec un ciné-concert et une soirée délocalisée à la cathédrale de Tulle. En quatre jours, le public pourra comme chaque année découvrir des talents en devenir de ce que l'on appelle aujourd'hui les musiques actuelles et des valeurs sûres telles que Camille et Théo Hakola.

THÉO HAKOLA EN CINÉ-CONCERT

C'est justement avec le rocker et écrivain américain Théo Hakola que s'ouvre le bal de Sédières. Celui-ci inaugure cette année l'une des nouveautés du Festival : le Ciné-



Anticlimax

concert. Le film sur lequel le musicien posera sa musique devrait être un film finlandais ou américain.

Théo Hakola sera en résidence à la salle des Lendemains qui chantent de Tulle du 17 au 20 juillet pour composer sa partition. Une opération menée aussi en partenariat avec le Pôle d'éducation à l'image de Brive. **Samedi 21 juillet, 20h30, grange de Sédières.**

CAMILLE EN DIVA ET PRIÈRES

Cette jeune chanteuse aime étonner et prendre des chemins détournés... Après son formidable « Fil », Camille a conçu un spectacle autour de la « Ceremony of Carols » du grand compositeur anglais Benjamin Britten (1913-1976). Soit un

florilège de chansons médiévales écrites pour Noël et des poèmes anglais du XVI^e siècle. Une nouvelle lecture de cette œuvre pour laquelle Camille remplace la harpe par une guitare et les voix d'enfants par celles de deux femmes (Indi Kaur et Julia Sarr). L'artiste présentera aussi dans le cadre prestigieux de la cathédrale de Tulle, une création intitulée « Les 12 prières du monde ».

Avant de venir en Corrèze, Camille étrennera son spectacle les 25, 26, 28 et 29 juin à Paris, à l'église Saint Eustache.

Dimanche 29 juillet, 19h, cathédrale de Tulle. Anticlimax, DJ lauréat des Indépendances de Sédières 2007/07, effectuera une performance devant la cathédrale vers 21h30.



Camille en concert le 29 juillet à la cathédrale de Tulle

OSHEN, BABET, NOSFELL...

Deux filles et un duo venu d'ailleurs pour la troisième soirée des musiques actuelles de Sédières 2007, avec Oshen, Babet et Nوسفell. La première Océane Michel alias Oshen a sorti son premier album « Don Juan » en 2005. Elle y mélange ses textes finement écrits avec de l'électro-pop. Le second sera dans les bacs le 21 mai et s'intitule « Je ne suis pas celle ». A découvrir. La deuxième invitée est elle plus connue des amateurs de rock en général et du groupe Dyonisos en particulier, puisqu'elle y tient le violon depuis toujours. Babet, c'est son nom vient de sortir son premier album « Drôle d'oiseau »... un drôle d'oiseau dans la chanson française qui a décidé de voler un petit moment de ses propres ailes. Enfin, les garçons du bout de la nuit : Labyala Nوسفell et Pierre le Bourgeois. Le premier donne son nom à ce duo étrange qui s'est inventé son propre langage et fait figure d'OVNI dans le petit univers du rock hexagonal.

**Lundi 30 juillet, 20h30,
Grange de Sédières.**

NELSON, ART BRUT, ELDER-BURRIES ET COLD WAR KIDS

Définitivement rock, l'ultime soirée de l'édition 2007. Il y aura Nelson, un groupe français qui nourrit sa musique de 50 ans de pop, The Elderberries, de jeunes heavy



Théo Hakola inaugure les ciné-concerts de Sédières le 21 juillet

rockers venus d'ici mais aussi de d'Angleterre et du Canada et Art Brut, un combo formé en 2003 dont la musique évoque à la fois les Stranglers, XTC, Pulp et Blur. Enfin, cette chaude soirée se terminera avec la prestation de Cold War Kids, des américains dont la prestation scénique fait des envieux et qui ont connu leurs premiers succès grâce au net. Les Cold War Kids dont on dit aussi « qu'ils ont le charme rustique de gars élevés en plein air, nourris au grain bio. » Tout un programme.

**Mardi 31 juillet, 20h30,
Grange de Sédières.**

→ CHANT

LE 7^E ATELIER VOCAL DÉPARTEMENTAL EN RÉCITAL À TURENNE

Le 31 mai (20h30), l'église de Turenne accueillera le Requiem pour solistes, chœur mixte et orchestre K 626 de Mozart. Cette œuvre est donnée dans le cadre de l'Atelier Vocal Départemental. Créé il y a sept ans cet atelier est destiné à monter chaque année un grand oratorio, à concrétiser le travail pédagogique entrepris sur la voix, soutenu par les collectivités et à fédérer les choristes de bon niveau dans le cadre d'une production annuelle. Il est placé sous la conduite de Jean-Michel Hasler avec la participation de la Camerata Vocale de Brive et de l'Orchestre Forum Sinfonietta.

La genèse du Requiem est entourée de multiples légendes apparues au XIX^e siècle. Dans le courant du mois de juillet 1791, Mozart reçoit la visite du comte Walsegg zu Stuppach qui lui commande un requiem à la mémoire de son épouse décédée. En manque d'argent, Mozart commence immédiatement à composer. Mais il meurt le 5 décembre de la même année, laissant le Requiem inachevé. C'est un élève du maître, Franz Xaver Süssmayer qui terminera la partition. Le Requiem sera présenté pour la première fois à Vienne le 2 janvier 1793.



Mardi 29 Mai à 21h, cathédrale de Tulle.
Jeudi 31 mai à 21h, église de Turenne.
Mercredi 30 Mai à 21h,
Espace Ventadour d'Egletons.

Les rendez-vous jeune public

- 11 juillet, 15h et 16h : ciné-concert à partir de 2 ans.
- 18 juillet, 15h : Le Monde à l'envers présente « Tour du monde au féminin » Balade contée à partir de 5 ans.
- 23 juillet, 15h : « Le bal des Mômes » à partir de 2 ans.
- 1^{er} août, 15h : « Cirque plus juste », tout public.
- 8 août, 15h : Robinson en duo à partir de 3 ans.
- 15 août, 15h : Les Fées Fleurs - tout public.
- 22 août, 15h : « Tour du monde au masculin », balade contée à partir de 5 ans.



P. Fabre

Pour l'ensemble des spectacles musiques actuelles et jeune public, renseignements au 05.55.27.76.40 - www.sedieres.fr.

RENDEZ-VOUS

→ AU JOUR LE JOUR

→ Jeudi 24 mai
Coquelicontes
(Voir ci-contre)
10h, bibliothèque des Chapélies.
ENTRÉE LIBRE.

→ Vendredi 25 mai
L'abbaye de Tulle
Conférence pour l'Université
du 3^e âge d'Isabelle Rooryck.
15h, cinéma Rex.

→ Vendredi 25 mai
Le Peuple de l'herbe
En concert dans le cadre du
Festival Europavox.
20h30, salle des Lendemain qui
chantent, Tulle.

→ Mercredi 30, jeudi 31 mai
et vendredi 2 juin.
Cirque en fil
(Voir article ci-contre)
20h30, Espace des Trois Provin-
ces.

→ Jeudi 31 mai
Coquelicontes
(Voir ci-contre)
20h30, bibliothèque municipale.
Entrée libre.

→ Dimanche 3 juin
Bourse toutes collections
des collectionneurs
malemortois.
9h à 18h, salle des Châtaigniers,
Malemort.

Au bar 5th Avenue
- Vendredi 18 mai :
Jeff Zima (blues-rock)

Au Maryland
- Vendredi 18 mai :
session acoustique irlandaise.
Tél. : 05.55.17.10.78.
- Mercredi 30 mai :
Avec Malaurie (contes pour
enfants à partir de 5 ans).
Tél. : 05.55.17.10.78.

Cirque en fil



Acrobaties → C'est dans un univers où les couleurs du cirque sont peintes par Chagall et Picasso, que vont évoluer les personnages de cette baraque foraine, étrange et suspendue, où le fil occupe la place centrale du spectacle. Quatre personnages, dans un décor surprenant,

entraînent le public à retrouver dans son inconscient des sensations oubliées. Ce spectacle raconte tour à tour avec une naïveté insolite et inébranlable, l'attrait passionnant du vertige, et le danger poétique d'un rêve éveillé. Un univers fait d'effrois délicieux et de plaisirs sucrés.

Mercredi 30, jeudi 31 mai et vendredi 1^{er} juin, 20h30, Espace des Trois Provinces. Rens : 05.55.86.14.58 ●

Coquelicontes

Festival → Brive accueillera deux fois ce mois-ci, le Festival itinérant du conte en Limousin, plus connu sous le nom de Coquelicontes. Le jeudi 24 mai (10h) à la bibliothèque des Chapélies, les enfants pourront écouter Taxi Conteur leur raconter l'histoire de « Ta Ama, la belle aux dents de diamants ». Le 31 mai, à 20h 30, à la bibliothèque municipale

Pascal Mitsuru présentera « Histoires au Pays du soleil levant ». À travers des contes zen, pleins de malice, et des histoires traditionnelles, Pascal « Mitsuru » Guéran invite à découvrir un univers qui se joue des apparences. Car au Japon, dans les contes, surgissent des esprits, des fantômes, des animaux qui se transforment et se mêlent aux vivants. ●

Les films à l'affiche du Rex



Du 16 au 29 mai :
- **Très bien merci** d'Emmanuel Cuau
- **Irina Palm** de Sam Garbarski avec Marianne Faithfull
- Poursuite du cycle « Nouveau cinéma allemand » avec du 16 au 22 mai : **Les Enragés** de Detlev Buck et du 30 mai au 05 juin : **La vie des autres** de Florian Henckel, Oscar du meilleur film étranger.
- Deux événements exceptionnels : du 16 au 22 mai avec le dernier film d'Alain Robbe-Grillet **C'est Gravidia qui nous appelle** (en présence de l'auteur - sous réserve)
A partir du 23 mai : le dernier film de Christophe Honoré **Les chansons d'amour**, sélection officielle Cannes 2007.

→ LIVRES



→ **Les filles du géôlier**
« Le géôlier pousse les verrous, tourne les clés et

s'enfonce dans ses appartements. L'ingénu se frotte les mains à l'idée de ces demoiselles à lui confiées, qui mûrissent à bas bruit sous sa cloche bien étanche.»

Quatre filles de vingt ans qui font les 400 coups. Mao, Eliette, Claude et Zaza. Chacune a sa personnalité, ses envies, ses folies. Et puis le correspondant, le chirurgien, le coureur, Pierre, le major... Et le géôlier bien sûr. Avec la verve et l'humour qui ont fait le succès d'Accroche-toi Lola, également paru aux Editions Ecritures, Lily-Marie Fabre nous propose une nouvelle comédie de mœurs pleine d'un esprit très français, que ne gênent ni les âges ni les modes.

« **Les Filles du Geôlier** » de Lily-Marie Fabre (Ed. Ecritures, 182 pages, 19 euros).

→ Autant en emportent les mots

Après « Voleurs d'étoiles » et « Méli-Mes Mots », le Briviste Jean-Robert Gaucher publie son



troisième recueil de poésie. Illustré par un autre Briviste bien connu, André Piazza, la préface de cette somme poétique est signée par Michel Peyramaure. « La sensibilité », écrit-il, émerge dans ce recueil dans chaque poème, appuyée par l'incantation alexandrine et la litanie obsédante de la rime.»

« **Autant en emportent les mots** » de Jean-Robert Gaucher (Ed. du Ver Luisant, 90 pages, 18 euros).

→ SPORT



RÉGATES À L'AVIRON

L'aviron reprend ses droits sur le lac du Causse vidangé. Premier rendez-vous, les 26 et 27 mai pour les régates internationales du CSNB. Avec la présence, en outre, du Venezuela.

Les régates internationales, troisièmes du genre, étrenneront le lac de nouveau en eaux. Un premier rendez-vous qui devrait attirer quelque 1200 rameurs sur site. « C'est un record de participation », affirme Benoît Deladerrière du CSNB organisateur. « Pour la première fois, les clubs viennent véritablement de toute la France, des Alpes à la Normandie. La

présence étrangère est aussi plus significative. » Et de citer dans les inscrits : la fédération catalane « avec des clubs de toute la région » et le Venezuela. « La délégation effectue un circuit préparatoire aux échéances mondiales ; la semaine précédente, elle sera en Allemagne et la suivante à Bagnoles ». Sont encore en pourparlers, le Pays basque, la Belgique et l'Allemagne. Des délégations qui arriveront progressivement dans la semaine précédant la compétition.

L'ÉCHÉANCE DES MONDIAUX

Le club voit dans cette fréquentation les retombées des régates et championnats précédemment organisés. « A deux ans des championnats du monde, nos régates peuvent attirer davantage les

fédérations que des clubs. Pour elles, c'est l'occasion de s'affronter et se jauger. »

Ces régates du 26 et 27 mai qui se dérouleront toute la journée, rassembleront toutes catégories d'âges, de bateaux et de distances, du benjamin au vétérinaire et même loisir, du skiff au huit, de 500m à 2.000m. Bien sûr, l'accès public est gratuit.

Suivront dans la foulée, les 6 et 7 juillet, les championnats de France cadets (tous bateaux) et juniors (bateaux longs). « La participation sera encore plus importante, environ 1500 rameurs, des jeunes donc forcément avec un accompagnement conséquent et donc d'importantes retombées locales en matière d'hébergement et de restauration. » ● M.C.M.

Samedi 26 mai, de 9h à 18h
et dimanche 27, de 9h à 17h30.

→ AGENDA SPORT 20 MAI → 5 JUIN



→ TOURNOI DE VOLLEY

Samedi 2 juin, le CABCVolleyball organise son traditionnel tournoi par équipe de 3. Ce tournoi est ouvert à tous. Il se déroulera au stade Rollinat avec repli possible au gymnase si intempéries. Au programme, trois tournois : deux pour adultes à partir de 10h, celui des As réservés aux licenciés et celui des loisirs ; un troisième pour les jeunes de 8 à 15 ans à partir de 13h30. Inscriptions sur place à partir de 9h30 au tarif de 21€ par équipe, gratuit pour les moins de 15 ans. Récupérations à 18h30 et soirée barbecue à 20h.
Rens : 05.55.74.38.80.

→ PISCINE BIENTÔT EN EXTERIEUR

Bientôt les beaux jours et l'ouverture des bassins extérieurs au stade nautique municipal : à partir du 1^{er} juin, du lundi au vendredi de 12h à 20h, jusqu'à 18h samedi et dimanche de 9h30 à 19h. Jusque là, seuls les bassins intérieurs sont ouverts au public les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12h à 14h et de 16h à 20h (mardi à partir de 17h), mercredi de 12h à 20h, samedi de 12h à 18h et dimanche de 9h30 à 12h30. Entrée à 2,80€ (2,30 pour les moins de 16 ans). Possibilité d'abonnement. Le port du bonnet est obligatoire pour accéder aux bassins, même extérieurs, et le port du bermuda interdit.
Rens : 05.55.74.37.27.

→ Brive-la-Gaillarde, une cité avec son caractère

COURIR À BRIVE TOUJOURS PLUS POPULAIRE

Inscriptions en cours pour la 15^e édition des 10 km de Brive, vendredi 25 mai. A vous de choisir de les faire cette année en version coton ou technique. Pour les enfants, sept courses sont prévues de 5 à 15 ans. En tout, quelque **2000 coureurs** de tous âges.

Faire les 10km de Brive, c'est un peu une institution. La distance rassemble plus de 1000 participants, du coureur acharné qui veut tomber la performance au dilettante qui se fixe fidèlement cet unique challenge ou à celui qui veut simplement se prouver qu'il peut le faire. « Il faudrait que les gens s'entraînent au moins deux mois avant, deux fois par semaine », conseille tout de même Jean-Pierre Bourzat du CABC organisateur. « C'est la plus grosse course sur route de la région. » Ces 10km sur un parcours sans réelles difficultés, bénéficient d'ailleurs du très recherché label national, gage du sérieux de l'organisation.

BALLONS D'ALLURE

La popularité de la course a encore grimpé l'an dernier avec l'apparition des meneurs d'allure, identifiables par des ballons de couleur. Ces coureurs confirmés permettent aux participants de se caler sur un rythme régulier et de réaliser ainsi des temps qu'ils n'auraient pas atteints seuls. Sur la populaire, de 40' à 1h toutes les 5'. Pour la course

des As, ouverte à ceux qui font la distance en moins de 40', les meneurs viseront les 34' (temps qualificatif pour les championnats de France senior), 37' (vétérans) et la barre mythique des 40'.

LA RÈGLE DES 38'

Comme l'an dernier aussi, la règle des 38' sera automatiquement appliquée. Ceux qui réalisent un temps inférieur sur la populaire seront classés sur la course des As et ne pourront prétendre aux récompenses décernées sur cette populaire. Une volonté draconienne des organisateurs de proposer une vraie course populaire ouverte au plus grand nombre et une autre réservée à ceux qui tournent bien. Sans oublier, au sein de la course des As comme pour la populaire, le challenge qui attire de plus en plus entreprises et administrations (elles sont entre 40 et 50), avec un classement sur leurs 5 meilleurs coureurs.

« RESPIRANT »

Grande nouveauté cette année, l'introduction d'un t-shirt technique dit « respirant », pour seulement 3€ de plus



par rapport à l'inscription avec un t-shirt classique en coton. Les habitués opteront vite pour cette nouvelle matière qui ne retient pas la transpiration et permet de courir au sec. Pour la première fois aussi, grâce à un nouveau partenariat, le CABC proposait une préparation physique pour les

10km, sur 8 semaines et orchestrées par des entraîneurs du club. « Après un test VMA, nous établissons un plan d'entraînement individualisé qui amène le coureur quelque soit son niveau, à être plus à l'aise et améliorer sa performance. » Une idée à retenir pour l'an prochain.

LES COURSES

JEUNES → Départs et arrivées place du 14 juillet. 18h20, micro-poussins (5-6 ans) sur 0,5km. 18h35, mini-poussins (7-9 ans) sur 1km. 19h, poussins (10-11 ans) sur 1km. 19h20, benjamins (12-13 ans) sur 2km. 19h40, minimes (14-15 ans) sur 3km.

10KM → Départs av. Kennedy, arrivées sur la Guierle. 20h, la populaire. 21h15, les As (minima H&F -40').

LES ENFANTS AUSSI

En prélude aux 10km, les courses enfants attirent toujours plus de participants, passant la barre des 800 il y a deux ans. Les organisateurs créent d'ailleurs une nouvelle course « micro poussins » pour les 5-6 ans. « Nous avons revu la répartition par âges afin d'établir des courses plus homogènes et mieux adaptées. Nous nous calons sur les catégories de l'athlétisme », explique Jean-Pierre Toulzac. Et depuis l'an dernier, les enfants ont aussi droit à la même arrivée que les grands. « C'est l'occasion pour eux de se mesurer aux copains ou de briguer le challenge des écoles. » Celui-ci se déroule sur toutes les épreuves, avec un subtil comptage des dix premiers de chaque course.

LOUIS PONS À FOND

Depuis la création du challenge en 2002, l'école Louis Pons reste invaincue. Dans cette école, pas moins de 150 enfants prennent le départ, encadrés par leurs instituteurs. C'est l'un d'eux, M. Colle, lui-même adepte de course, qui a lancé le mouvement et depuis l'opération fait bouler de neige. Un mois avant



la manifestation, les enfants se mettent à l'entraînement pendant leurs heures d'EPS. De la maternelle au CM2, tous participent. Un t-shirt est même imprimé pour l'occa-

sion, avec pour slogan « Louis Pons, une école qui fonce ». De circonstance et de quoi donner de l'élan... et peut-être aussi servir d'exemple. ●

M.C.Malsoute

S'INSCRIRE

Course enfants : 2 €. 10km : 10 € avec t-shirt coton ou 13€ t-shirt technique (majoration de 2,50 € sur place). Repas après course (buffet exotique à volonté) : 7€ coureur, 9€ accompagnant.

Inscriptions sur www.courirabrive.cabcourse.info ou à MLK, rue de l'Hôtel de Ville jusqu'au vendredi 25, 12h (05.55.17.24.02). Après 14h, salle Brassens. Plus d'inscription après 18h. Résultats en ligne sur le site dès le soir de la course.

TRIATHLON : 20 ANS ET DEUX JOURS

INSCRIPTIONS → Le Brive Limousin triathlon voit les choses en grand pour son 20^e triathlon autour du lac du Causse. La manifestation aura lieu exceptionnellement sur deux jours, les 30 juin et 1^{er} juillet. Samedi : 13h, nouveauté, un aquathlon (500m natation et 2,5km course à pied) ouvert à tous à partir de 13 ans, puis les épreuves « avenir » des enfants avec à 17h les tout-petits (7 à 10 ans) et 17h30 les grands (11 à 13 ans). Dimanche : 10h, triathlon découverte féminin (gratuit, 250m nage, 8km vélo et 2km



course à pied), 10h15, découverte homme (mêmes distances), 11h, triathlon relais par équipe de 3 et challenge inter entreprises. Enfin, l'après-midi deux courses jeunes comptant pour le challenge national : un super sprint, du jamais vu (400m nage, 10km vélo, 3km course à pied) pour les minimes et un sprint (750m nage, 20km vélo et 5km course à pied) pour les cadets juniors. Ce sprint est également ouvert aux adultes. **Rens : Gérard Talazac, 05.55.23.49.89.** ●

**→ AGENDA SPORT
20 MAI → 5 JUIN**

→ CLÉ DE PAYS

L'office de Tourisme a caché ce mois-ci sa "clé de pays" sur le circuit pédestre des Falaises dont le départ est à Turenne.

Fiche disponible à l'Office, place du 14 juillet.

Rens : 05.55.24.08.80.

→ PIED AGILE

Départ de l'Auberge de jeunesse : dim. 27 mai, 22km à Meyssac (R.V. à 8h30) ; dim. 3 juin, randonnée Le Grand huit à Vénarsal avec 2 boucles de 12 et 11km (R.V. à 8h15).

Rens : 05.55.24.34.00.

→ RANDO GAILLARDES

Départ du parking de la patinoire : mer. 23 mai, 15km à St-Amand de Coly (R.V. à 13h30) ; mer. 30 mai, 13km à Palazinge (R.V. à 13h30) ; dim. 3 juin, 13km à La Roque St-Christophe sur le chemin de la Préhistoire, avec pique-nique tiré du sac (R.V. à 8h30).

Rens : 05.55.86.94.03.

→ PASS TENNIS

Le CABC est l'un des clubs pilotes dans l'opération Pass tennis lancée par la Fédération. Ce pass tennis permet aux débutants, enfants ou adultes, de découvrir ce sport à des conditions très avantageuses : licence gratuite jusqu'au 30 septembre, remise sur l'adhésion au club et le droit de participer pendant l'été à des cours collectifs à 15€ les 10 cours. Il n'y a pas mieux ! Seule condition : ne pas avoir été licencié tennis l'année précédente. Les possesseurs de ce Pass peuvent aussi bénéficier d'une carte d'abonnement au club à 45€ pour 2007 et à prix réduit pour 2008.

Rens : 05.55.24.34.70.



BRIVE PRATIQUE

SAPEURS POMPIERS : 18
SMUR : 15
POLICE SECOURS : 17
GENDARMERIE : 05.55.86.08.12
DÉPANNAGE GAZ : 05.55.23.17.19
DÉPANNAGE ÉLECTRICITÉ : 08.10.33.31.19
URGENCES SOCIAL : 115
MÉDECINS DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS MÉDECINS : 05.55.20.67.67
DENTISTE DE GARDE : 15
PHARMACIEN DE GARDE : 05.55.17.46.00
SOS VIOLENCES CONJUGALES : 05.55.88.20.02
SOS AMITIÉ : 05.55.79.25.25
ENFANCE MALTRAITÉE : 08.00.05.41.41
MALTRAITANCE PERSONNES ÂGÉES : 05.55.17.20.20
ENTRAID'SIDA : 05.55.33.54.33
VÉTÉRINAIRE DE GARDE : 05.55.17.46.00
SPA : 05.55.86.05.70
AÉROPORT DE BRIVE (réservations) : 05.55.86.88.36
ALCOOLIKES ANONYMES : 05.55.74.29.99
BRIVE AVF ACCUEIL : 05.55.23.62.82
CENTRE HOSPITALIER : 05.55.92.60.00
CENTRE MÉTÉO : 08.92.68.02.19
CENTRE ANTI-POISON ANIMAUX : 02.40.68.77.40
DÉPANNAGE EAU/ASSAINISSEMENT : 05.55.18.99.18
FOURRIÈRE (VÉHICULES) : 05.55.17.46.00
FOURRIÈRE (ANIMAUX) : 05.55.24.03.72
HÔTEL DE POLICE : 05.55.17.46.00
INFOBUS (Réseau STUB) : 05.55.74.20.13
MAIRIE : 05.55.92.39.39
OFFICE HLM : 05.55.87.98.50
POINT ECOUTE JEUNES 19 : 05.55.87.47.51
OFFICE DU TOURISME : 05.55.24.08.80
MAIRIE SERVICES : 08 00 50 93 93

→ LES NAISSANCES

14 AVRIL : Suleyman, Musab KIRIS de Serkan KIRIS et Emine DURMUS ; Florentin MARSALES de Sylvain MARSALES et Emilie DARROMAN.

16 AVRIL : Lucas FREYCINEL de Maxime FREYCINEL et Magali CONSTANT ; Saad, Amine MENASRI de Noureddine MENASRI et Fatima MENASRI.

17 AVRIL : Ylann REYNIER de Christophe REYNIER et Dania SAHADY ; Rayan SHAIMI de Omar SHAIMI et Samira SDINI.

18 AVRIL : Raphael MORGADO de Serge MORGADO et Siphane KAING ; Jihane NASR de Abderrahim NASR et Samira TRIA.

21 AVRIL : Mathys, Yves, Jean ANGELY de Max ANGELY et Maud CHAUVIN.

22 AVRIL : Melina, Eliane, Reine-Marie MERGNAT de Patrick MERGNAT et Mélanie FRAYSSE.

25 AVRIL : Anastasia, Andrée, Josette, Edwige DEVOGHELAERE de Grégoire DEVOGHELAERE et Rachel TEYSSANDIER.

27 AVRIL : Carla PIMENTA de Christophe PIMENTA et Jennifer CAÇADOR.

28 AVRIL : Benjamin, Noah VEDRENNE de Patrice VEDRENNE et Frédérique LAURENT.

29 AVRIL : Bilal TAÏCH de Ismaïl TAÏCH et Hanane CHAHIB.

Brive magazine s'associe à la joie des heureux parents.

→ ILS S'AIMENT

28 AVRIL : Alexandre CHARTIER et Jessica PEYRICAL ; Philippe VANMASSENHOVE et Sipora WELISANE MOUKOUDI.

Brive magazine adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

→ ILS NOUS ONT QUITTES

14 AVRIL : Pierre LAGARDE.

15 AVRIL : Eliane VIDAL, veuve DUPUY.

16 AVRIL : René LHOMMOND.

17 AVRIL : Roger LACOSTE ; Antoine LAJOINIE.

18 AVRIL : Marguerite PUYBAREAU, veuve DEJACOB.

19 AVRIL : François VAR.

20 AVRIL : Yvette BEDOCH, veuve TOULZAT ; André TRESPEUCH.

21 AVRIL : Louis DEYMAT ;

Bernard FRANÇOIS ; André GUITARD ; François RIGAL.

23 AVRIL : Albert VERGNAUD.

25 AVRIL : Léontine BRONDEAU, épouse TRONCHE.

27 AVRIL : Anna COQUILLARD, veuve KLEIN ; Marie-Louise CRAMIER, veuve LACOMBE ; Adao LEITE ; Marie MONDY, épouse DUSSIER.

29 AVRIL : Roseline BOURNAZEL, veuve MAGNOUX ; Claudine ROULLEE, veuve LAFAYSSE.

30 AVRIL : Manuel JALES

Brive magazine présente ses sincères condoléances aux familles

→ LA MAIRIE ET SES ANNEXES

• MAIRIE DE BRIVE

Place de l'Hôtel de ville
Ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 8h30 à 12h (pour les urgences entre 12h et 18h, appelez le 06.24.31.79.21 et pour les décès 06.11.71.97.61).
Rens : 05.55.92.39.39

• MAIRIE ANNEXE DE TUJAC

Centre Jacques Cartier
Ouvert le mardi de 13h30 à 17h30, le jeudi de 8h30 à 12h, et le vendredi de 13h30 à 17h30.
Rens : 05.55.86.34.60

• MAIRIE ANNEXE DE RIVET

1 impasse Abrizio. Ouvert du lundi au vendredi de 10h à 13h et de 14h à 17h, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.87.29.23

• MAIRIE ANNEXE DES CHAPELIES

Petite poste, 7 rue Le Corbusier
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 11h30.
Rens : 05.55.74.01.08

• LA MAISON DU BÉNÉVOLAT

10 Bd Marx Dormoy. **05 55 87 39 03**